



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 120 (2020), p. 87-128

Georges Castel

Le « sanatorium » de Dendara. Nouvelle interprétation à la lumière d'une étude architecturale

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ??????? ????? ?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ??????? ????? ?????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ?? ??????? ??????:	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard

Le « sanatorium » de Dendara

Nouvelle interprétation à la lumière d'une étude architecturale*

GEORGES CASTEL

RÉSUMÉ

Cette étude sur le sanatorium de Dendara reconsidère les fonctions du bâtiment, proposées par François Daumas dans le *BIFAO* 56 (1956) et par Sylvie Cauville dans le *BSFE* 161 (2004). Pour le premier, le sanatorium était un établissement sanitaire dans lequel la présence de bains avait une fonction curative ; pour la seconde, le bâtiment aurait été un tinctorium dévolu à la teinture des étoffes liturgiques utilisées dans le temple, ainsi qu'un reposoir pour les statues divines. En fait, l'étude architecturale a montré qu'il s'agirait probablement d'un temple de substitution, construit sur le modèle de la partie méridionale du grand temple d'Hathor, destiné à assurer la maintenance du culte religieux pendant que des travaux de construction ou de rénovation dans le grand temple lui-même en interdisaient le déroulement.

Mots-clés : Dendara, sanatorium, étude architecturale, temple de substitution.

ABSTRACT

This study on the sanatorium of Dendara reconsiders the functions of the building, proposed by François Daumas in *BIFAO* 56 (1956) and by Sylvie Cauville in *BSFE* 161 (2004). For the first, the sanatorium was a sanitary establishment in which the presence of baths had a curative function; for the second, the building was certainly a tinctorium devoted to the dyeing of liturgical fabrics used in the temple, as well as a resting place for divine statues. In

* Je remercie Laure Pantalacci pour ses précieuses informations.

fact, the architectural study showed that it was probably a substitute temple, built according to the model of the southern part of the great temple of Hathor, with the intention of ensuring the continuation of religious worship while construction or renovation work within the great temple itself prohibited it.

Keywords: Dendara, sanatorium, architectural study, substitute temple.



INTRODUCTION

Le sanatorium de Dendara est situé à l'intérieur de la grande enceinte du temple d'Hathor, à l'ouest de la cour principale, entre le mammisi de Nectanebo et le Nilomètre (fig. 1). Son état actuellement visible sur le terrain résulte de restaurations intervenues récemment, qui ont brouillé plutôt qu'éclairci la lecture des vestiges. En 1956, François Daumas lui consacre un article dans le *BIFAO* 56, intitulé « Le sanatorium de Dendara », avec 14 planches¹; celles-ci en donnent un plan sommaire et une bonne couverture photographique.

D'après F. Daumas, le sanatorium est construit sur deux niveaux et se compose de chambres entourant sur trois côtés une cour rectangulaire à ciel ouvert; cette cour est délimitée par un mur massif en briques cuites. Une baignoire et des bassins situés en contrebas de ce mur auraient servi, d'après un socle de statue déposé par Émile Baraize à l'intérieur de la construction, à des bains thérapeutiques; le mur massif en briques cuites aurait été surmonté d'un portique et de statues guérisseuses, tandis que les chambres auraient été réservées aux patients. Un autre bâtiment en briques crues situé au niveau des bains, à l'est, reste pour lui « énigmatique ».

En 2004, Sylvie Cauville publia un article dans le *BSFE* 161², intitulé « Dendara: du sanatorium au tinctorium », qui remettait en question l'identification du bâtiment faite par F. Daumas. Pour elle, le bâtiment est construit sur trois niveaux comprenant: un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage; le socle inscrit n'était pas en place; les bassins étaient utilisés pour la teinture des étoffes destinées aux prêtres et aux divinités du temple; les chambres hautes, enfin, servaient de résidences aux onze divinités du temple, et les chambres basses, de magasins pour le rangement du matériel sacré et des produits de teinture.

Lorsque F. Daumas publia le sanatorium en 1956, il regretta de n'avoir pu étudier le bâtiment avec un architecte, et joindre à ses descriptions des relevés d'architecture. C'est la raison pour laquelle douze années plus tard, en 1968, alors que j'étais architecte de l'Ifao, il me confia ce travail. Au cours de mes relevés, de nouvelles observations m'obligèrent à modifier son interprétation. En 1972, je lui remis mes documents, qui ne furent jamais publiés. Dans les lignes qui suivent je présenterai donc le bâtiment tel que mes relevés m'ont permis de le comprendre, et noterai brièvement au passage, avec tout le respect dû au savant et ami que fut F. Daumas, les erreurs, voire inexactitudes, qui firent de ce bâtiment un « sanatorium » (fig. 2).

1 F. DAUMAS, « Le sanatorium de Dendara », *BIFAO* 56, 1956, p. 35-57.

2 S. CAUVILLE, « Dendara, du sanatorium au tinctorium », *BSFE* 161, 2004, p. 28-40.

Le sanatorium (N 7,00 m) est composé d'une vingtaine de salles nommées alphabétiquement de A à W pour les commodités de l'étude. Construit sur un terrain situé à deux mètres environ en contrebas du grand temple (N 9,64 m), il a nécessité des fondations importantes pour les mettre au même niveau. De plan presque carré, il mesure extérieurement 25 m est-ouest par 23 m nord-sud, et un axe de symétrie le partage en deux dans le sens de la longueur. Sur cet axe, l'emplacement d'un seuil (L. 1,90 m, l. max. 1,35 m, N 9,44 m) dans le mur d'enceinte romain, à l'ouest du grand temple, marquait probablement le départ d'une rampe, aujourd'hui disparue, qui menait à son entrée principale, située au niveau de la salle A (N 11,30 m) ; la dénivellation de cette rampe était de 1,94 m. Le bâtiment, tel que nous l'avons reconstitué, comprenait initialement, au centre, une grande salle rectangulaire D en briques cuites, orientée est-ouest, dont seules les fondations sont encore conservées. Cette salle était entourée d'un couloir E qui dessert au nord, à l'ouest et au sud, dix-huit chambres en briques crues, également rectangulaires ; celles qui sont au nord, les chambres F à L et, à l'ouest, les chambres M à P, sont conservées sur une hauteur maximum de 1,30 m, tandis que celles qui sont au sud, les chambres Q à W, sont détruites, à l'exception de leurs fondations (niveau supérieur : N 10,65 m, et inférieur : N 7,00 m).

Entre les murs de fondation de la grande salle D (fig. 3), on remarque la présence de constructions plus anciennes : à l'est, une salle Ab en briques crues, en partie détruite, et à l'ouest, une installation balnéaire Ac en briques cuites. Au sud de la salle D, deux murs en briques crues, postérieurs au sanatorium, recoupent les chambres V et T, et deux autres, également en briques crues, à l'est, parallèles au mur romain, les séparent du sanatorium ; ces derniers délimitent des couloirs Af et Ag qui permettaient, sans doute, en passant sous la rampe du sanatorium, comme l'avait supposé F. Daumas, d'aller du mammisi de Nectanebo au Nilomètre ; les deux espaces rectangulaires situés à l'ouest de Af auraient pu servir de cage d'escalier (Ad) et de rampe (Ae), pour monter dans le sanatorium à partir de Af.

Deux coupes faites en travers du bâtiment, l'une longitudinale AB (fig. 4) et l'autre transversale CD (fig. 5), montrent que le sanatorium est implanté sur un monticule constitué de constructions plus anciennes, dont les installations Ab et Ac sont les parties émergentes. Notons pour terminer que le sanatorium, dont le seuil principal (salle D) est à N 11,38 m, demeure l'une des plus hautes constructions, encore visible, à l'intérieur de la grande enceinte du temple d'Hathor³ (fig. 6-9).

³ Le seuil de la porte nord de la grande enceinte est à 9,13 m, celui de la porte du grand temple à 9,64 m, celui de la porte du sanctuaire de Nectanebo à 8,81 m, celui de la porte du lac sacré à 9,79 m, et celui de la porte du temple d'Isis à 11,21 m.

L'ENTRÉE (SALLES A-B-C)

Seules les fondations en briques crues des salles A-B-C sont conservées ; ces salles, de plan rectangulaire, pouvaient faire partie d'un vestibule transversal qui desservait à la fois l'entrée de la grande salle D et les deux entrées latérales du couloir E. Cependant, la disposition exacte de ces deux salles B et C n'ayant pu être établie de façon formelle, deux solutions se présentent (fig. 10) :

- Solution 1 : les chambres B et C n'existaient pas ; l'espace A (L. 4,40 m, l. 2 m), l'espace B (L. 3,70 m, l. 2 m) et l'espace C (L. 3,70 m, l. 1,80 m) forment un vestibule long et étroit.
- Solution 2 : les deux chambres B (L. 2,75 m) et C (L. 2,10 m) ressemblaient aux autres chambres ; dans ce cas, le corridor est plus court.

Le sol du vestibule, d'après deux fragments en place – l'un dans l'angle nord-ouest de la chambre B (N 11,42 m) et l'autre dans l'angle sud-ouest (N 11,30 m) –, devait être à l'origine légèrement en contrebas du seuil de la porte d'entrée nord du corridor E (N 11,30 m) et au niveau de celui de la salle D (N 11,38 m) ; de couleur blanchâtre, il était constitué d'un mortier d'argile et d'un lit de briques crues, recouvert d'une couche de plâtre.

La découpe de 5,60 m de longueur par 0,70 m de largeur, pratiquée dans le mur extérieur de la salle A, face à l'ouverture de la salle D, correspond probablement à l'emplacement de la porte d'entrée de ce vestibule.

LA SALLE D

Les quatre murs de fondation de la salle D délimitent un espace intérieur, rectangulaire, de 11,80 m de longueur par 4,60 m de largeur. Leur épaisseur varie de 1,84 m au nord à 1,52/1,84 m pour les trois autres (fig. 3). Leur niveau supérieur dans l'angle nord-ouest de la salle est de N 11,44 m et leur niveau inférieur dans l'angle sud-est, de N 9,27 m, ce qui leur donne une hauteur conservée de 2,19 m.

Ces murs se composent à la base, entre les niveaux N 9,82 m et N 10,23 m, de quatre assises de briques crues d'une hauteur totale de 0,41 m, liées avec un mortier d'argile ; leur partie supérieure, entre les niveaux N 10,23 m et N 11,21 m, est en briques cuites liées avec un mortier constitué de plâtre ; les quatre assises de briques crues à la base des murs ont probablement servi à mettre en place les assises de briques cuites de la partie supérieure ; ces murs de fondation avaient une épaisseur suffisante pour supporter de très gros murs ainsi qu'une couverture en forme de terrasse⁴, voire une épaisse voûte de briques.

Les dimensions des briques crues des murs sont comprises entre 11 × 16 × 35 cm et 10 × 16 × 33 cm, et celles des briques cuites entre 8 × 13,5 × 27,5 cm, 7 × 14 × 28 cm et 9 × 12 × 28 cm. Ces différences proviennent le plus souvent du gabarit des moules, et non de phases différentes de construction.

⁴ L'épaisseur des murs du sanctuaire de Nectanebo est de 0,96 m ; la largeur de la salle est de 4,60 m ; des dalles de couverture sont encore en place.

L'angle extérieur nord-ouest de cette grande salle D conserve au niveau du corridor une plinthe de 15 cm de hauteur par 3,5 à 5 cm d'épaisseur, recouverte d'un enduit de plâtre. Cette plinthe entourait le mur extérieur de la salle et devait se raccorder dans ses quatre angles à un tore vertical de 12 cm de diamètre, qui pouvait rejoindre une corniche située au niveau de la couverture (fig. 11-12). La fig. 13 représente cet angle, vu de l'intérieur de la salle, et la fig. 14, la section du mur.

La porte d'entrée de cette salle possède encore deux fragments de seuil en calcaire de même épaisseur (0,42 m) placés l'un derrière l'autre ; le plus grand mesure 1,25 m de longueur, par 0,80 m de largeur ; son niveau supérieur est à N 11,38 m ; et le plus petit mesure 0,70 m de longueur par 0,55 m de largeur ; si l'on tient compte de la symétrie de la salle, le seuil devait mesurer à l'origine 2,20 m de longueur par 1,30 m de largeur et 0,42 m d'épaisseur.

LE COULOIR E

Le couloir E entoure la salle D sur trois côtés : au nord, sur une longueur de 15,50 m ; à l'ouest, sur une longueur de 8 m ; et au sud, il est détruit (fig. 3).

Ses murs sont en briques cuites du côté de la dalle D et en briques crues du côté des chambres ; ils sont équipés d'une plinthe en briques cuites de 30 à 40 cm de hauteur (soit 3 ou 4 assises) ; les briques cuites sont posées en longueur ou en largeur dans chaque assise, pour que leurs joints se croisent d'une assise à l'autre.

Son sol (N 11,20 m) est constitué d'une chape en béton de 17 cm d'épaisseur, composée de gravier, de sable et de plâtre ; des traces de réfection sont apparentes dans la partie ouest du corridor.

La porte d'entrée du corridor au nord-est conserve encore son seuil (niveau N 11,23 m) (fig. 15-16) ; il s'agit d'un bloc rectangulaire de grès mesurant 1,25 m de longueur par 0,93 m de largeur, sa plus grande épaisseur étant de 0,28 m. L'emplacement des montants est amorcé à la surface du bloc sur une hauteur de 6 cm, ainsi que le passage entre les montants (l. 68 cm). Les dimensions des montants sont : h. 72 cm, ép. 22 cm pour celui du nord, et 13 cm pour celui du sud ; une découpe (L. 72 cm, l. 10 cm, prof. 16 cm), le long du montant nord, servait à placer l'axe du vantail.

Étant donné que la moitié nord du sanatorium est symétrique de sa moitié sud, une seconde porte au sud-est, aujourd'hui disparue, identique à la précédente, devait également permettre d'entrer et de sortir du corridor.

Dans la partie ouest du corridor, deux empreintes de forme rectangulaire (L. 38 cm, l. 27/30 cm, prof. 2 à 3 cm) étaient imprimées dans le sol : l'une au nord et l'autre au sud⁵. Ces deux empreintes, presque identiques, sont espacées de 4,52 m et proviennent chacune d'un objet rectangulaire scellé dans la chape ; d'après la forme et la position de ces empreintes, le petit côté de cet objet était adossé au mur en briques cuites de la salle D ; il ne peut, donc, s'agir du socle publié par F. Daumas⁶, dont le petit côté recouvert d'inscriptions, d'après l'empreinte, aurait été collé au mur de briques de la salle D et, de ce fait, illisible.

⁵ Cf. F. DAUMAS, *op. cit.*, pl. XIV, A-B.

⁶ « Un beau bloc de grès [...] parallélépipède rectangle mesurant 0 m. 405 de longueur, 0 m. 31 de large et 1 m. 35 de haut. À sa partie supérieure, il présente un petit rectangle proéminent de 0 m. 40 de hauteur sur 0 m. 14 × 0 m. 18. C'est un tenon

LES CHAMBRES

Toutes les chambres, à l'exception des chambres K-L et Q-R, sont individuelles et possèdent leur propre entrée; les chambres K-L et Q-R, en effet, sont jumelées, L est tributaire de K, et Q, de R (fig. 3); toutes, également, à l'exception des chambres L et Q, ont une niche, située dans l'axe longitudinal de la pièce, face à l'entrée.

Dimensions

Les chambres sont rectangulaires (*supra*); celles qui sont situées au nord ont une longueur constante de 3,85 m, mais des largeurs différentes : 1,75 m pour F, 2,10 m pour G, 2,20 m pour H-I-J-K, et 2,50 m pour L. Celles qui sont à l'ouest ont également une longueur constante de 3,20 m, mais des largeurs différentes : 1,90 m pour M-P et 2,35 m pour N-O. Celles du sud ont de même une longueur constante de 3,60 m, mais des largeurs différentes du fait de la surépaisseur de leurs murs de fondation : 1,90 m pour R-S-T-U-V-W et 2,30 m pour Q. D'autres différences, par ailleurs, ont été notées dans l'épaisseur des murs, le module des briques, et les niveaux des sols (cf. tabl. 1).

Les murs

Les murs des chambres sont en briques crues liées avec un mortier d'argile, et renforcés à la base, au niveau du sol, par une plinthe en briques cuites de 0,30 à 0,40 m de hauteur, soit 3 ou 4 assises de briques (fig. 17-19); sous cette plinthe, l'épaisseur du mur augmente d'une à deux briques; cette surépaisseur, d'ailleurs, a été utilisée dans certaines salles, O notamment, pour servir de banquette, après que le sol de la pièce se soit enfoncé d'une quinzaine de centimètres.

Les murs des chambres, qui font partie du mur extérieur du sanatorium, présentent un léger fruit; leur épaisseur de 1,40 m au nord et à l'ouest, passe à 1,65 m au sud et à l'est. Les murs entre les chambres ont une épaisseur de 0,70 m pour F-G-H-I-J-K; de 0,75 m pour K-L-M-N-O-P-Q-R, et de 0,70 m pour R-S-T-U-V-W; et ceux du corridor, de 0,95 m.

Deux sortes de briques crues ont été utilisées simultanément dans les murs : des briques de couleur blanchâtre de 11 × 17 × 36 cm et des briques de couleur noirâtre de 10 × 16 × 34 cm. Les dimensions de ces briques varient entre 10 × 17 × 34 cm, 11 × 18 × 34 cm et 11 × 16 × 35 cm; et celles des briques cuites, entre 7 × 14 × 28 cm et 9 × 12 × 28 cm.

Un enduit d'argile de 2 cm d'épaisseur a été appliqué sur les murs, ainsi qu'un enduit de plâtre de 1 cm d'épaisseur. Ce dernier portait encore des traces de peinture de couleur verte dans la salle O au niveau de la banquette, et de couleur bleue sur fond jaune (12 × 12 cm) dans la salle J.

destiné à maintenir en place en objet que l'on posait sur lui [...] De longues inscriptions sont gravées sur trois faces, tandis que la partie arrière qui devait être attenante à un mur en est totalement dépourvue.» (F. DAUMAS, *op. cit.*, p. 41).

Les sols

Les sols des chambres, à l'origine, étaient au niveau du corridor (N 11,23 m), avant de s'enfoncer au nord, d'une vingtaine de centimètres (N 11,00 m), et de disparaître complètement dans les salles méridionales. Ils sont constitués d'un lit de briques crues posées à plat, recouvert d'une chape d'argile compactée, et d'un enduit de plâtre (épaisseur 2 cm). Toutes les chapes sont détruites à l'emplacement des seuils de porte, mais conservent néanmoins l'empreinte d'une crapaudine.

Les portes

Toutes les portes des chambres, excepté celles de L et Q, étaient équipées d'un seuil en grès, de montants probablement en pierre, et d'un vantail en bois. L'un de ces seuils a été retrouvé intact, dans le remblai de la salle B (fig. 20). Semblable à celui de la porte d'entrée du corridor, sa partie *a* est surélevée de 6,5 cm par rapport à sa partie inférieure *b* dont le niveau correspond à celui du sol de la pièce. Les deux amorces de jambages, *c* et *d*, sont placées au niveau du seuil. La crapaudine *d* est creusée en contrebas du jambage *c* dans la partie inférieure *b* du bloc. D'après l'emplacement de la crapaudine, le vantail des portes avait une largeur de 0,70 m, et s'ouvrait vers l'intérieur de la pièce. Les montants de la porte étaient partiellement encastrés dans les murs en brique de la chambre, sur une profondeur de 24 cm ; leur hauteur n'a pu être déterminée.

Dimensions du seuil: L. 94 cm ; l. 30 cm ; h. 28 cm

Partie *a*: l. du passage entre les jambages *c* et *d*: 53 cm (passage étroit)

Partie *b*: L. 70 cm ; l. 10 cm

Jambages *c*: l. 16 cm ; prof. 14 cm + retour

Jambage *d*: l. 18 cm ; prof. 14 cm + retour

Crapaudine: l. 13 cm ; prof. par rapport à la partie supérieure du seuil : 23 cm.

Les niches

Toutes les chambres possédaient une niche cintrée, située à 18 cm du sol. La seule qui soit conservée, dans la chambre H, mesurait : l. 51 cm, prof. 51 cm, h. (sous clé de voûte) 68 cm (fig. 21-22).

Annexes

Quelques brèves observations, à présent, compléteront la documentation des chambres.

Chambre B

Le mur séparatif des chambres B et F comporte 4 assises de briques cuites et 9 de briques crues. La disposition des briques, sur une surface de 1,03 m par 0,63 m, a pu être relevée (fig. 17-18).

La porte avait un seuil en grès de 21 cm de largeur. Un vide sur le côté, de 21 cm de longueur par 9 cm de largeur, avait été prévu pour placer l'axe du vantail dans la crapaudine. Des fragments du seuil, par ailleurs, et des enduits de sol sont encore en place au niveau des montants.

Chambre F

Le mur séparatif des chambres F et G est conservé au-dessus du sol sur une hauteur de 12 assises : 3 assises de briques cuites et 9 assises de briques crues (fig. 17, 18, 21). Les briques cuites mesurent 7 × 13 × 28 cm ; une niche (l. 0,49 m, h. conservée 0,21 m), située à 0,18 m du sol, a sa partie supérieure détruite, mais l'enduit de plâtre qui recouvre ses montants est conservé. Au centre de la pièce, la chape de couleur blanchâtre forme un entonnoir.

Chambre G

Le mur séparatif des chambres G et H comporte 3 assises de briques cuites et 6 de briques crues. La niche est entièrement conservée (*supra*). La porte de la chambre est partiellement détruite mais conserve, au niveau du seuil, des fragments de briques cuites et de grès.

Chambre I

[FIG. 23]

Rien à signaler.

Chambre J

Quelques fragments d'enduit (l. 12, h. 18 cm) retournés sur le sol avaient encore des traces de peinture bleue sur fond ocre jaune.

Chambre K

[FIG. 24]

Le mur ouest est conservé sur 9 assises de briques au-dessus du niveau du sol (N 11,16 m). On note également : l'empreinte du seuil en grès (L. 0,94 m, l. 0,20 m), la largeur du passage entre les montants en briques crues (l. 0,70 m), et la glissière (L. 0,21 m, l. 0,10 m) à l'est du seuil, pour la mise en place du vantail.

Chambre L

Le mur ouest de la chambre, qui correspond au mur extérieur du sanatorium, s'est désolidarisé des murs nord et sud.

Chambre M

Le mur séparatif des chambres M et L comporte 10 assises de briques : 4 de briques cuites surmontées de 6 de briques crues.

Chambre N

Le sol au centre de la chambre forme un entonnoir, comme dans la plupart des autres chambres. Des traces de couleur verte se retrouvent sur les enduits de murs, retournés sur le sol, et sur l'enduit du mur situé sous la niche ; aucun motif n'était visible.

Chambre O

Une banquette de 7 cm de hauteur par 29 cm de profondeur longe le mur ouest, et une autre de 12 cm de profondeur, le mur sud. Des traces de peinture verte sont conservées sur la partie de mur située sous la niche. Ces banquettes, en fait, suite à l'affaissement du sol de la pièce, correspondent à la surépaisseur des murs de fondation.

Chambre P

[FIG. 25-27]

Le mur sud de la chambre est conservé sur 18 assises de briques crues ; il repose sur des déblais situés à N 8,53 m de profondeur, et son niveau le plus haut est à N 10,66 m.

Le mur est de la chambre est conservé sur 14 assises de briques crues ; son assise la plus basse est à N 9,12 m, et la plus haute à N 10,45 m. L'assise la plus basse est constituée de briques posées sur chant.

Chambre Q

[FIG. 28]

Le mur sud de la chambre a son niveau le plus bas à N 7,00 m ; il présente une saillie vers l'intérieur de la chambre entre N 7,46 m et N 8,13 m ; un premier sol en briques crues apparaît à l'intérieur de la chambre au niveau N 7,38 m, et un second, toujours en briques crues, au niveau N 7,91 m.

Les fondations du mur est sont en escalier, et descendant du nord au sud, entre N 9,13 m et N 8,82 m.

Chambre R

[FIG. 29]

Cf. le mur est de la chambre Q ; les fondations de ce mur traduisent l'inclinaison à cet endroit, du monticule initial sur lequel le sanatorium a été construit.

Chambre U

Le mur nord de la chambre comporte 14 assises de briques crues, la dernière étant constituée de briques posées sur chant à N 8,96 m de profondeur. Entre N 8,96 m et N 8,87 m on note des couches de déblais ; puis entre N 8,87 m et N 8,46 m, 3 assises de briques crues, la dernière étant constituée de briques sur chant, suivie de 4 assises de briques, la dernière également sur chant à N 7,76 m. Le mur s'arrête à N 6,66 m.

Le mur ouest est conservé sur 12 assises de briques crues, l'assise la plus basse étant constituée de briques sur chant. Le niveau supérieur du mur est à N 10,46 m et l'inférieur à N 8,91 m.

LES CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES AU SANATORIUM

La salle voûtée Ab

[FIG. 30-31]

La salle Ab, voûtée à l'origine, a été recoupée au sud par le mur en briques cuites de la salle D. Sa partie conservée mesure extérieurement 4,15 m nord-sud, par 4 m est-ouest ; et sa hauteur conservée est de 1,46 m : soit N 10,84 m pour son niveau supérieur et N 9,38 m pour son niveau le plus bas. Ses murs extérieurs ont une épaisseur à l'est et à l'ouest de 0,60 m, et au nord de 0,70 m.

Dans l'axe de cette salle, au nord, deux petits réduits similaires, de plan rectangulaire, voûtés, sont disposés l'un derrière l'autre. Le plus au nord (L. 1,20 m, l. 0,65, h. 1,10 m) est situé à une trentaine de centimètres du mur de fondation de la salle D. Celui qui est au sud a les mêmes dimensions que le précédent, sa largeur de 0,50 m mise à part. Leurs entrées à l'est sont précédées d'un étroit passage de 0,80 m de largeur, fermé par deux murets de 0,19 m d'épaisseur; celui qui est au sud a une hauteur de 0,98 m, et celui qui est au nord, de 1,17 m. L'ouverture du réduit sud, par ailleurs, est en partie murée. Les murs des deux réduits, au sud et à l'ouest, ont une épaisseur de 0,90 m, et de 1,50 m pour leur mur mitoyen. Les briques crues mesurent 10,5 × 16,5 × 33 cm. Seule une fouille exhaustive permettrait, sans doute, de mieux connaître la fonction de ces petits réduits, qui, compte tenu de leurs dimensions et de leur disposition, auraient pu servir de magasins.

L'installation balnéaire Ac⁷

[FIG. 32-33]

À l'époque de notre relevé, les bassins n'étaient plus dans l'état où F. Daumas les vit en 1952, toutefois quelques observations permettront de compléter ses descriptions.

L'angle nord-ouest des bassins touche le mur en briques cuites de la salle D, tandis que l'angle sud-ouest en est éloigné de 8,5 cm; de ce fait le mur ouest des bassins n'est pas parallèle à celui de la salle D⁸.

Leur niveau de fondation (N 9,36 m) est plus bas de 4 cm que celui de la salle D (N 9,32 m), et ceux qui sont situés au sud passent sous les fondations de la salle.

La partie extérieure du verseur de la cuve située au nord est éloignée de 53 cm du mur nord de la salle D. Les briques cuites des bassins (28 × 14,5 × 6 cm), peu différentes de celles de la salle D, sont liées avec un mortier d'argile, et les parties exposées à l'eau, recouvertes d'un enduit étanche. Une canalisation en briques cuites, que nous avons pu suivre sur une longueur de 2,50 m, passait sous le mur de fondation nord de la salle D, et servait à évacuer l'eau des bassins.

Le niveau du corridor étant à N 11,34 m et le fond des bassins à N 9,67 m, la hauteur entre les deux était de 1,67 m, hauteur difficile à franchir en l'absence de descenderie.

Pour toutes ces raisons – antériorité de la canalisation d'écoulement des eaux usées et des bassins par rapport à la salle D, orientation différente des bassins et de la salle D, et niveaux d'utilisation non compatibles –, les bains ne font pas partie des salles du sanatorium, et leurs sont antérieurs.

La comparaison, par ailleurs, des niveaux des bassins (*supra*) et de ceux de la canalisation d'écoulement des eaux usées (niveau N 9,40 m) montre que les bassins situés au sud-est (niveau initial à N 9,61 m) se sont enfouis à un niveau plus bas de 0,45 cm que celui de la canalisation (N 9,16 m), alors que les bassins situés à l'ouest contre le mur du corridor (N 9,67 m) ont conservé la même hauteur, et sont restés de ce fait proches de leur emplacement d'origine.

⁷ Cf. F. DAUMAS, *op. cit.*, p. 37-39.

⁸ *Ibid.*, pl. VIII, B, «L'installation balnéaire vue du sud-est». Cette photo montre l'irrégularité des briques de parement du mur de la salle D, du côté des bassins. Cette irrégularité traduit généralement la présence d'une construction existante contre laquelle le mur essaye de s'adosser. La proximité des deux ne permet pas au maçon de contrôler la pose de ses briques.

Une étude des bains d'époque gréco-romaine connus à ce jour a permis de leur trouver un bain de siège similaire associé à une baignoire dans la forteresse de Bi'r Samut (désert Oriental)⁹.

L'installation balnéaire axiale (d'après F. Daumas) consiste en un quadrilatère qui mesure intérieurement 2,60 × 1,95 m et contient 4 bassins. Les murs du quadrilatère sont en briques cuites de 30 × 15 × 6 cm :

- Bassin a : l. 0,50 m, prof. : 0,52 m
- Bassin b : baignoire étroite, L. 1,28 m, l. 0,38 m
- Bassin c : à trois degrés (0,82 × 0,51 m)
- Bassin d : cuve, prof. 0,72 m ; ouverture au sud de 39 cm de large ; il possède un moyen d'alimentation en eau ; dans sa paroi nord est ménagée une conduite en forme d'ovale assez aplati qui aboutit à un petit bassin de réception, où un tuyau venait déverser de l'eau.
- Les autres cuves sont munies de trous d'écoulement.

Une question à présent se pose concernant les constructions Ab et Ac : bien que leurs sols d'occupation soient au même niveau, faisaient-elles partie d'un même bâtiment et étaient-elles contemporaines ? La coupe AB montre que l'installation des bains (N 9,36 m / N 10,59 m) et la construction Ab (N 9,38 m / N 11,09 m) sont effectivement au même niveau, mais ne disposent d'aucune porte de communication entre elles, compte tenu de leur état de conservation.

LES ESPACES AD-AE-AF ET AG SITUÉS SOUS LA PRÉSUMÉE RAMPE D'ACCÈS DU SANATORIUM

Les espaces Ad-Ae-Af et Ag sont situés à l'est du sanatorium, à proximité du mur romain, en contrebas de la salle D et des chambres périphériques (fig. 2). Leurs murs possèdent des départs de voûte. Du fait de leur alignement et de leur orientation, ils sont vraisemblablement contemporains du sanatorium. Le corridor Af devait permettre de circuler entre le mammisi de Nectanebo et le Nilomètre, en passant sous le sanatorium, et les espaces Ad-Ae, à condition de posséder une rampe pour le premier, et une cage d'escalier pour le second, de « monter » dans le sanatorium.

LES INSTALLATIONS TARDIVES

Deux puits en briques cuites sont situés, l'un dans le mur sud de la chambre V, et l'autre dans la partie sud du corridor E (fig. 3) ; le premier était destiné à fournir de l'eau et le second à la récupérer après utilisation. Tous deux sont creusés dans les murs en briques crues du sanatorium, et, par conséquent, postérieurs.

⁹ J.-P. BRUN, T. FAUCHER, B. REDON, « An Early Ptolemaic Bath in the Fortress of Bi'r Samut (Eastern Desert) » in B. Redon (éd.), *Collective Baths in Egypt 2: New Discoveries and Perspectives*, EtudUrb 10, Le Caire, 2017, p. 13-23.

Le plus grand des deux (D. ext. 2 m, D. int. 1,40 m, ép. de la paroi 0,30/0,40 m) est équipé intérieurement, sur toute sa hauteur, de trous carrés (L. 0,28 m, h. 0,14 m), toutes les 6 assises de briques (h. 0,42 m), pour permettre à un homme de descendre au fond. Le niveau supérieur du puits est à N 10,40 m ; celui de l'eau à l'époque de nos relevés en 1968, à N 8,70 m ; et celui de la base du puits, à N 5,50 m.

Le plus petit (D. ext. 1 m, D. int. 0,75 m, ép. de la paroi 0,12 m) a son niveau supérieur à N 10,49 m et son niveau le plus bas à N 10,11 m.

Le mur situé en dehors du sanatorium, à 2,50 m de son mur ouest, a son niveau supérieur à N 8,15 m et son niveau inférieur à N 6,05 m. Il mesure : L 23,07 m, l. 0,90 m, h. 2,10 m, et se compose d'un mur de fondation en pierre de trois assises, surmonté d'un mur de briques cuites. Les briques mesurent 6 × 15 × 30 cm. L'assise du mur de pierre, la plus basse, déborde d'une dizaine de centimètres les faces extérieures du mur. Ce dernier devait assurer le soutènement de la partie arrière du sanatorium, à une époque relativement ancienne, si nous considérons le module des briques employées.

CONCLUSION

L'étude du sanatorium, publiée par F. Daumas, repose sur l'hypothèse suivante : l'installation balnéaire Ac située à 1,70 m en contrebas du corridor E, le socle inscrit déposé par É. Baraize dans le corridor E et les chambres construites sur deux niveaux sont contemporains et appartiennent au même bâtiment. Le massif en briques crues Ab situé à l'est des bains reste pour lui « énigmatique ». Le mur en briques cuites de 1,90 m d'épaisseur entourant la salle D, enfin, serait le péristyle à colonnes d'une cour à ciel ouvert, sur lequel s'ouvriraient des chambres, ou un mur destiné à supporter des statues guérisseuses. Il termine son article en supposant que le bâtiment pourrait être le logement d'un groupe de prêtres pendant leur mois de service, une annexe de la Maison de Vie ou encore, si l'on tient compte des chambres disposées autour du couloir, un emplacement idéal pour la médication.

L'étude de S. Cauville fait du sanatorium un bâtiment à trois niveaux ; elle remet en question l'existence du socle magique de F. Daumas et fait des bassins hydrauliques et des chambres un tinctorium, c'est-à-dire, un « atelier divin » destiné à la teinture des étoffes sacrées et à leur rangement ; onze des chambres, enfin, seraient la résidence de onze divinités du temple.

En fait, l'étude architecturale a permis d'établir les points suivants :

- Le sanatorium est une construction à un seul niveau, surélevée artificiellement pour rattraper le niveau du grand temple d'Hathor, car il existait, en effet, à cette époque, de grandes différences de niveaux entre la cour septentrionale du temple et les espaces situés à l'extérieur du mur d'enceinte romain (*supra*).
- Les murs en briques cuites de la salle D sont les murs de fondation d'une très grande salle qui occupait le centre de la construction.
- Cette salle D, dont le seuil en calcaire est conservé, était entourée sur ses trois côtés, au nord, à l'ouest et au sud, de chambres desservies par un couloir E.
- La disposition en escalier des murs de fondation des chambres et leurs niveaux montrent sur les coupes AB et BC que le sanatorium a été implanté sur un kôm existant, et que

la salle Ab et les bassins Ad en constituaient la partie conservée (fig. 4-5) ; le niveau inférieur de ce kôm, contre le mur extérieur ouest du sanatorium, était de N 6,05 m, et son niveau supérieur au centre de la grande salle D, de N 9,82 m.

- Les bassins Ac et leurs canalisations en briques cuites, ainsi que la salle voûtée Ab en briques crues, sont plus anciens (phase 1) que la grande salle D en briques cuites et les chambres qui l'entourent (phase 2). Cette dernière partie est probablement contemporaine de la construction du mur d'enceinte romain du grand temple, vu la position du seuil de porte qui en commandait l'accès.
- Entre le sanatorium et le mur d'enceinte romain, à l'est, sous la rampe d'accès du sanatorium déjà évoquée, quatre espaces, Ad, Ae, Af et Ag, étaient délimités par des murs en briques crues ; l'espace Af était probablement un passage voûté pour circuler entre la salle des offrandes du mammisi de Nectanebo et le Nilomètre ; Ad, au sud, était une cage d'escalier et Ae, au nord, une rampe pour monter dans le sanatorium à partir du corridor Af.

La disposition des chambres autour d'une grande salle centrale rappelle, de façon étonnante, celle des temples égyptiens de la période tardive, dans laquelle le sanctuaire est entouré de chapelles et de magasins destinés au culte de la divinité, comme celui de Dendara lui-même, ou comme celui d'Horus à Edfou. Dans le cas présent, la grande salle D du sanatorium aurait pu être un sanctuaire, et les chambres qui l'entourent des chapelles et des magasins (fig. 34-35). Parmi les autres similitudes constatées entre les deux, signalons :

1. Le même agencement des salles : la salle des offrandes Za du temple d'Hathor ainsi que la rampe et l'escalier Y correspondent aux espaces AE et AD du sanatorium ; et la salle du milieu du temple Zb, à l'espace A du sanatorium.
2. Un nombre équivalent de salles : en partant de la salle du milieu du temple Zb, 15 chambres entourent le sanctuaire, et 6 la salle de l'apparition B, ce qui fait un total de 21 chambres ; en comptant l'espace A et les 21 chambres du sanatorium qui entourent la salle D, nous arrivons au même résultat.
3. Des salles de mêmes dimensions intérieures :
 - pour le sanctuaire du temple : L. 10 m ; l. 4,80 m ; et pour la salle D du sanatorium : L. 12 m ; l. 4,80 m ;
 - pour les salles du temple : L. 3/4 m ; l. 2,50/3 m ; et pour celles du sanatorium : L. 5 m ; l. 2,50 m.

Tous les monuments situés à l'intérieur de la grande enceinte du temple d'Hathor, par ailleurs, sont en pierre, alors que le sanatorium est une construction en briques. S'agissait-il de construire vite, à moindre coût, un bâtiment provisoire ? Et, dans ce cas, pourrait-il s'agir d'un bâtiment destiné à en remplacer un autre, indisponible, temporairement, du fait de travaux de construction ou de rénovation ? Le sanatorium aurait-il été ce temple de substitution¹⁰ servant

¹⁰ C. TRAUNECKER, « Un exemple de rite de substitution : une stèle de Nectanébo I^{er} », *CahKarn* 7, 1982, p. 339-354 : « À l'occasion de l'étude de la chapelle de la XXIX^e dynastie, du parvis d'Amon, nous avions émis l'idée que certaines constructions de Karnak jouaient le rôle de substituts d'un lieu de culte ou d'un lieu mythologique éloigné [...]. »

à maintenir le culte d'Hathor, pendant que des travaux de restauration, d'agrandissement ou d'embellissement à l'intérieur du grand temple en interdisaient le déroulement¹¹ ?

La date exacte du sanatorium, malheureusement, n'est pas connue, faute de matériel archéologique conservé lors de son dégagement; la seule que nous puissions proposer repose sur la présence hypothétique du départ de sa rampe d'accès placée sur le mur romain. En admettant que ce mur ait été construit au milieu du 1^{er} siècle¹², c'est à partir de cette période que le sanatorium aurait probablement été utilisé.

Locus	L. (m)	l. (m)	Niv. du sol (m)	Caractère
Salle A	4,40 entre murs de la salle D 9,80 entre murs du corridor	2	II,31 devant le seuil (II,38) de la salle D	Définie par ses murs de fondation : vestibule
Salle B	3,70	2	Angle NO: II,42 Angle SO: II,30	Définie par ses murs de fondation : vestibule
Salle C	3,70	1,80	II,42	Définie par ses murs de fondation : vestibule
Grande salle D	II,80	4,60	II,38 (seuil)	Définie par ses murs de fondation : sanctuaire ?
Corridor E (section N)	15,50	1,25	II,20	Conservé avec seuil de porte (niveau supérieur: II,23 m)
Corridor E (section O)	Initialement 10,40 L. conservée 8,40	1,25	II,31/II,34	Conservé avec deux empreintes de stèles ?
Corridor E (section S)	Détruit	Détruit	Détruit	
Chambre F	3,85	1,75 (mur N)	II,03/II,10	Individuelle
Chambre G	3,85	2,10 (mur N)	II,09/II,99	Individuelle
Chambre H	3,80 (mur W)	2,20	II,06	Individuelle
Chambre I	3,80/3,85 (mur E)	2,20 (mur N)	II,38/II,98	Individuelle
Chambre J	3,80/3,84 (mur W)	2,20	II,06	Individuelle
Chambre K	3,80	2,20	II,03/II,15	Jumelée à L
Chambre L	3,80/3,85 (mur W)	2,50	II,19/II,28	Jumelée à K
Chambre M	3,20 (mur N)	1,90	II,16/II,33	Individuelle, dans le prolongement du corridor
Chambre N	3,20 (mur N)	2,35 (mur O)	II,24/II,30	Individuelle
Chambre O	3,20 (mur S)	2,35 (mur N)	II,07/II,17	Individuelle, entourée d'une banquette

TABL. I. Dimensions intérieures des chambres.

¹¹ P. ZIGNANI, *Le temple d'Hathor à Dendara: relevés et étude architecturale*, BiEtud 146/1, Le Caire, 2010, p. 41: « Temple fondé par Ptolémée XII, le 16.07.54 av. J.-C.; prise de possession du sanctuaire par la divinité en 29 av. J.-C. L'intérieur du naos a été construit et décoré avant 43-42 av. J.-C., donc bien avant l'entrée proclamée d'Hathor dans son sanctuaire. Cette situation pose la question du fonctionnement du culte pendant le moment du chantier; que se passe-t-il au niveau de la liturgie et de la statue divine entre le moment où l'on démolit le sanctuaire plus ancien et celui où l'on entreprend les travaux de terrassement et de construction du nouveau bâtiment, avant que celui-ci puisse abriter physiquement le dieu? Il semble impensable dans la finalité d'un temple égyptien qu'un centre théologique puisse être fermé pour "cause de travaux". »

¹² F. DAUMAS, *Les mammisis de Dendara*, Le Caire, 1959, p. xxiv.

Locus	L. (m)	l. (m)	Niv. du sol (m)	Caractère
Chambre P	3,20	1,90	II,27	Individuelle, dans le prolongement du corridor
Chambre Q	3,60	2,30	II,25	Jumelée à R
Chambre R	3,60	1,90	Détruit	Jumelée à Q
Chambre S	3,60	1,90	Détruit	Individuelle
Chambre T	3,60	1,90	Détruit	Individuelle
Chambre U	3,60	1,90	Détruit	Individuelle
Chambre V	3,60	1,90	Détruit	Individuelle
Chambre W	3,60	1,90	Détruit	Individuelle
Salle voutée Ab	L. ext. (N/S) conservée 4,15	l. ext. 4,05, l. int. 2,85	9,38 ?	Salle avec magasins ou escalier

TABL. 1 (suite). Dimensions intérieures des chambres.

NB. Les murs des chambres R-S-T-U-V-W et C sont des murs de fondation conservés en dessous du niveau des salles; leur épaisseur varie en fonction de la résistance du terrain. Les abréviations dans le tableau ci-dessous sont: N pour nord, E pour est, S pour sud et O pour ouest.

Situation	Matériaux	Épaisseur des murs (m)	Dimensions des briques (cm)
Mur d'enceinte	Briques crues	N. 1,40 (4 briques en longueur) O. 1,40 (4 briques en longueur) S. 1,65 (4,5 briques en longueur) E. 1,65 (4,5 briques en longueur)	II × 18 × 34 10 × 17 × 34 II × 16 × 35
Murs des chambres	Briques crues	Entre les chambres B/F: 0,75 (2,5 briques en longueur) F/G, G/H, H/I, I/J, J/K: 0,60 (2 briques en longueur) K/L, L/M, M/N, N/O, O/P, P/Q, Q/R: 0,75 (2 briques en longueur) R/S, S/T: 0,60 (2 briques en longueur) T/U: 0,75 (2,5 briques en longueur) U/V: 0,60 (2 briques en longueur) V/W: 0,75 (2,5 briques en longueur) W/C: 0,60 (2 briques en longueur) Murs du corridor: 0,95 (3 briques en longueur)	II × 17 × 34 II × 18 × 34 II × 16 × 35
	Briques cuites		7 × 14 × 28 9 × 12 × 28 8 × 13,5 × 27,5
Grande salle	Briques cuites	N. 1,84 (6 briques en longueur) O. 1,52/1,84 (4,5 briques en longueur) S. 1,84 (6 briques en longueur) E. 1,52/1,84 (4,5 briques en longueur)	7 × 14 × 28 9 × 12 × 28 8 × 13,5 × 27,5
	Briques crues		II × 16 × 35 10 × 16 × 33

TABL. 2. Épaisseur des murs et dimensions des briques.

Situation	Matériaux	Épaisseur des murs (m)	Dimensions des briques (cm)
Partie de bâtiment avec voûtes	Briques crues	0,60/0,70	10,5 × 16,5 × 33
Petit mur tardif (près du puits)	Briques crues	0,30	5 × 12,5 × 25
Bassins	Briques cuites	0,15/0,30	6 × 14,5 × 28 6 × 15 × 30
Prolongement à l'E du mur périphérique	Briques crues	1,10	11 × 17 × 38
Mur E parallèle au mur d'enceinte du grand temple	Briques crues	1,20	10 × 18 × 36
Mur tardif construit sur le mur précédent	Briques crues	0,90	6 × 15 × 30

TABLE 2 (suite). Épaisseur des murs et dimensions des briques.

NB. Les murs des chambres R-S-T-U-V-W et C sont conservés en dessous des sols d'occupation ; il s'agit de murs de fondations dont l'épaisseur varie en fonction de la profondeur.

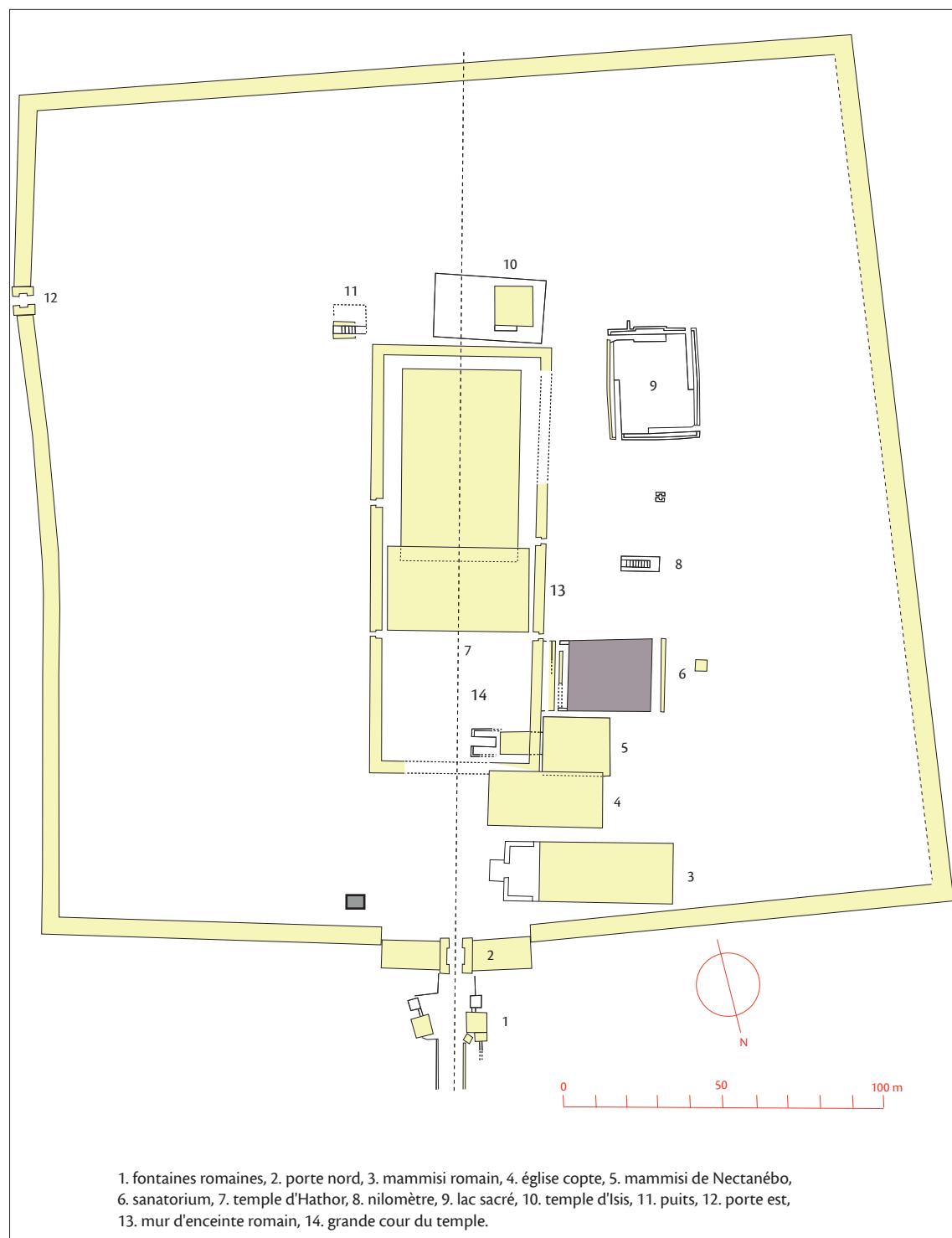


FIG. 1. Situation du sanatorium à l'intérieur de l'enceinte du grand temple d'Hathor à Dendara.

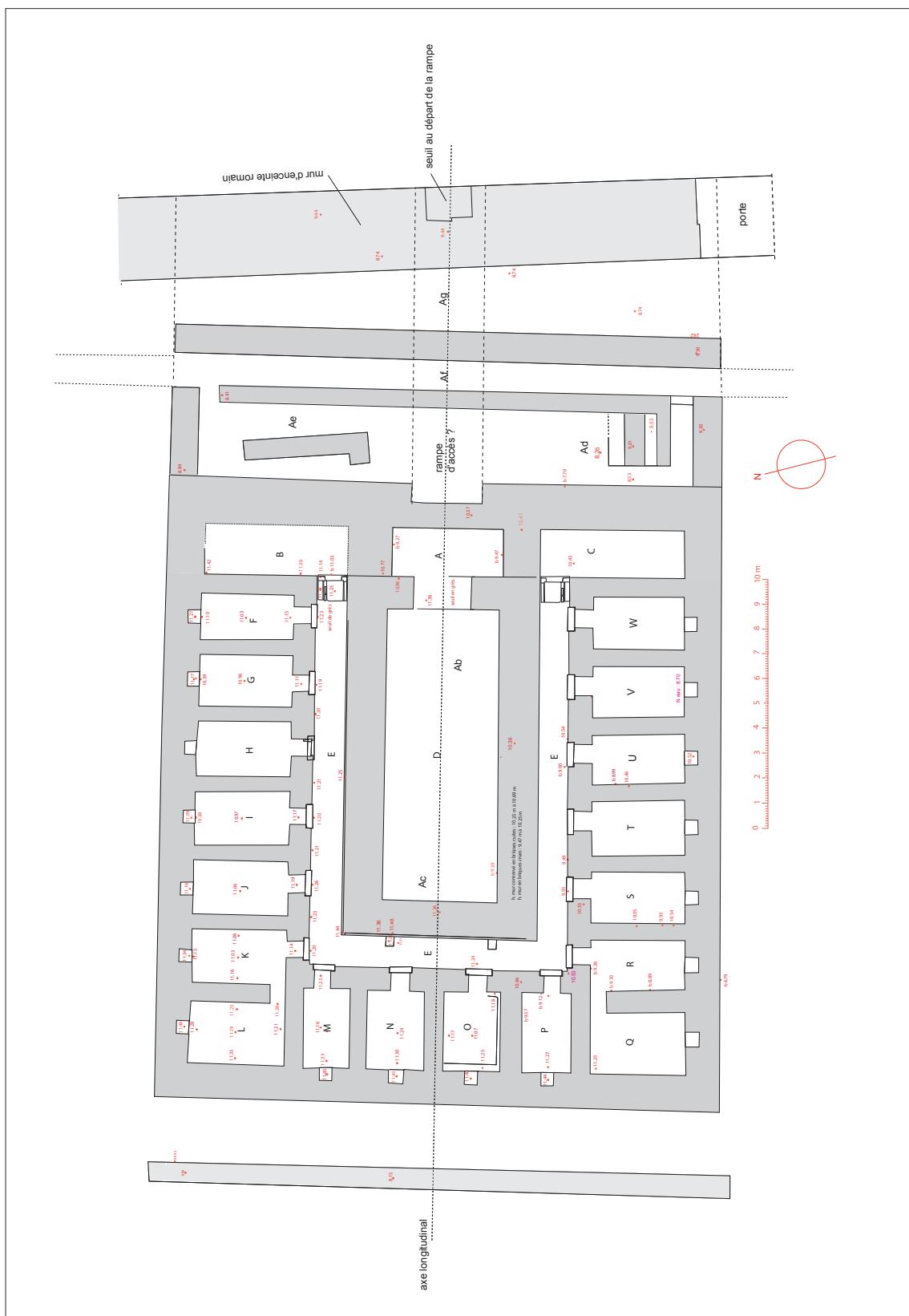


FIG. 2. Plan reconstitué du sanatorium.

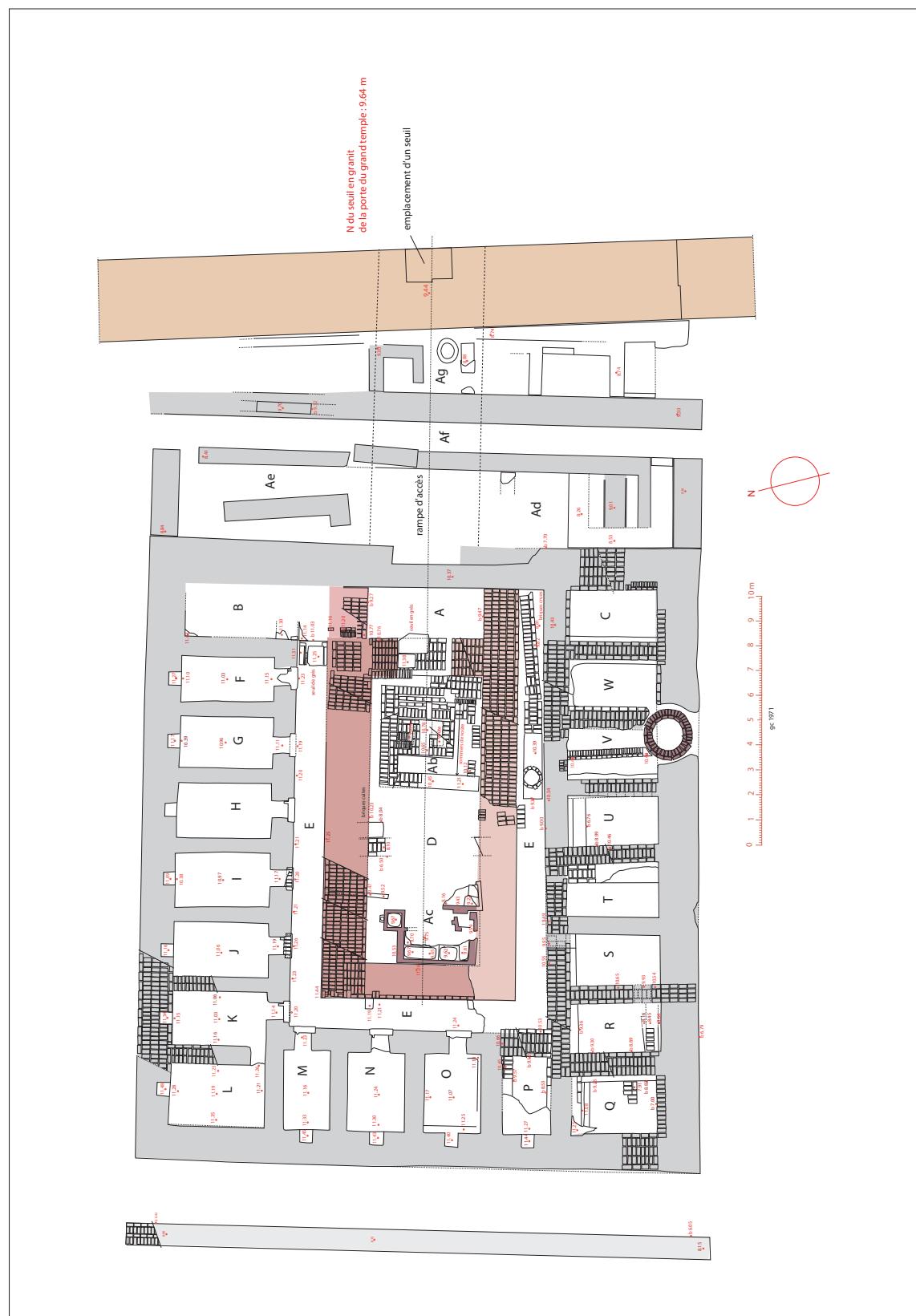


FIG. 3. Plan de l'état actuel du sanatorium.

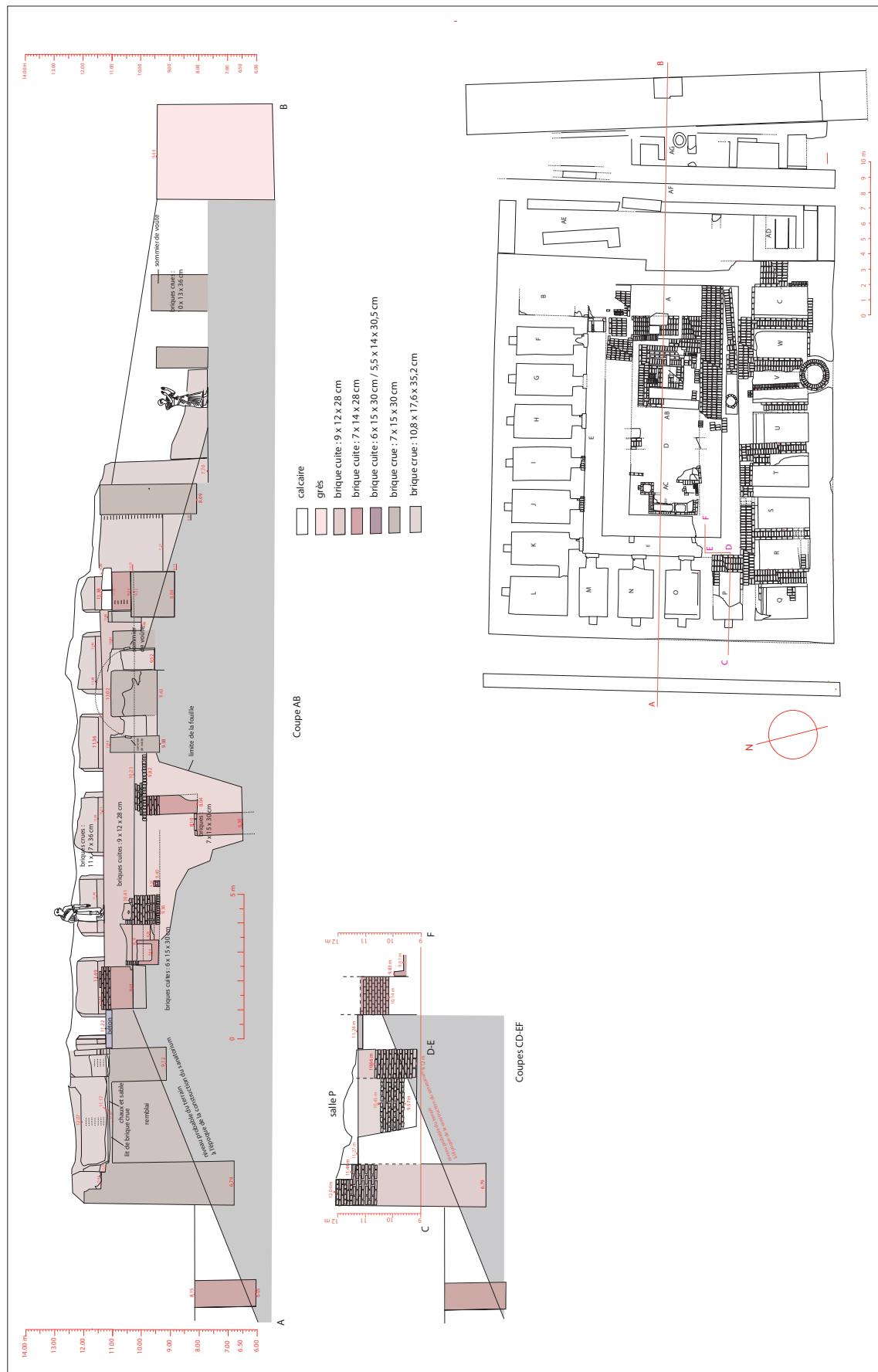


Fig. 4. Coupes longitudinales AB et CD-EF du sanatorium.

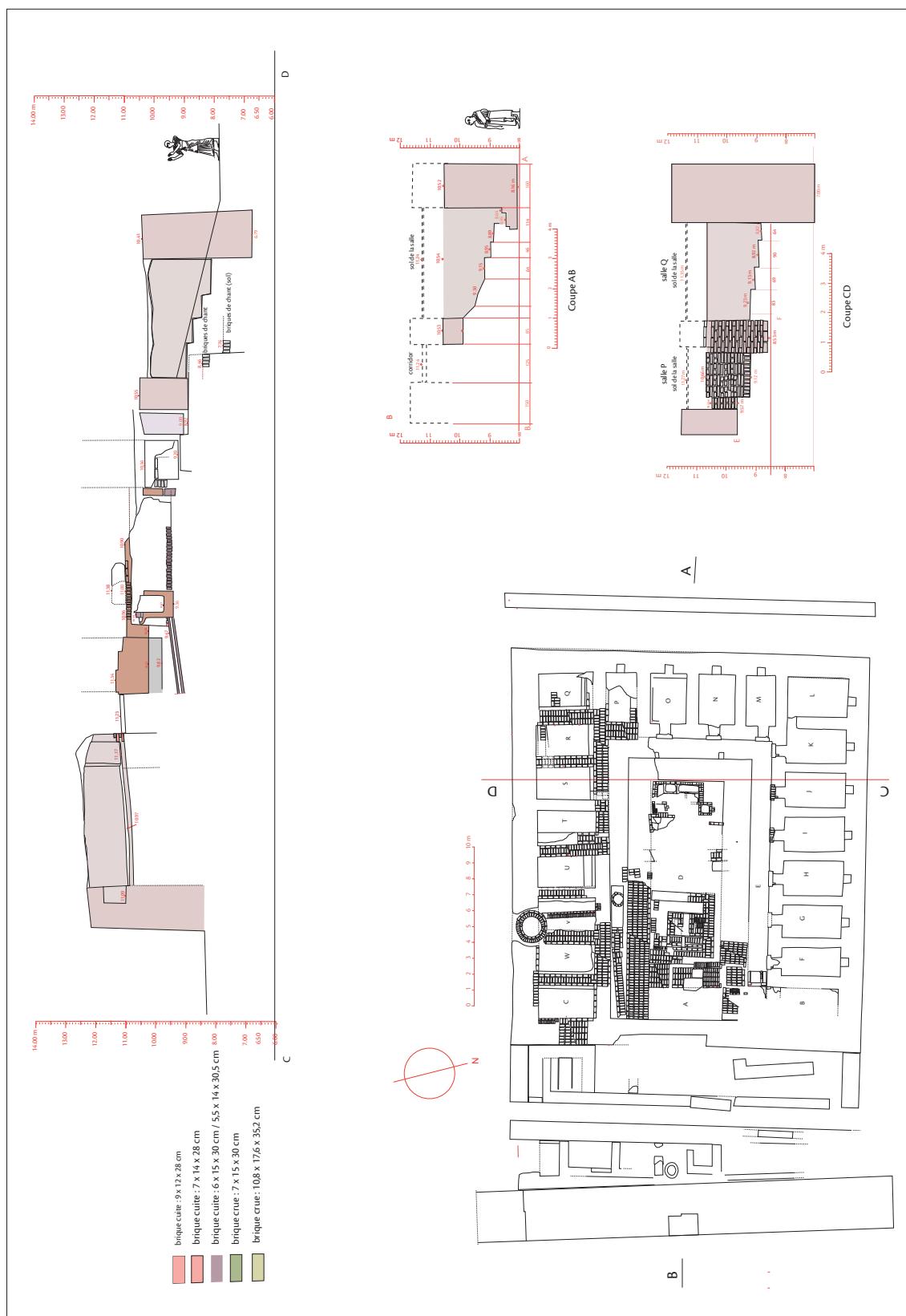


FIG. 5. Coupe transversale CD du sanatorium.

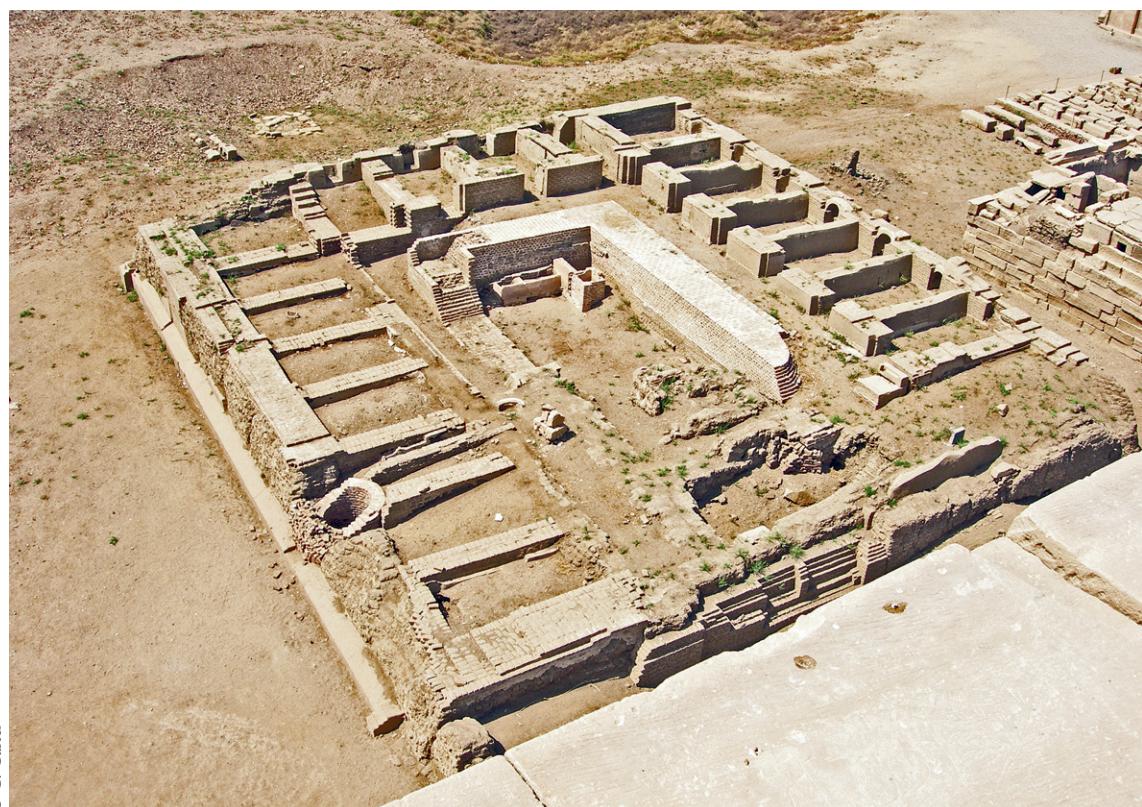


FIG. 6. Vue sud-est / nord-ouest du sanatorium prise en 2006 depuis la terrasse du grand temple.

© G. Castel



FIG. 7. Vue sud-est / nord-ouest du sanatorium montrant les couloirs Af et Ag.

© G. Castel



FIG. 8. Vue est-ouest du sanatorium montrant les chambres Q à W et l'installation balnéaire Ac.



FIG. 9. Vue ouest-est du sanatorium montrant les chambres Q à W et la salle voûtée Ab.

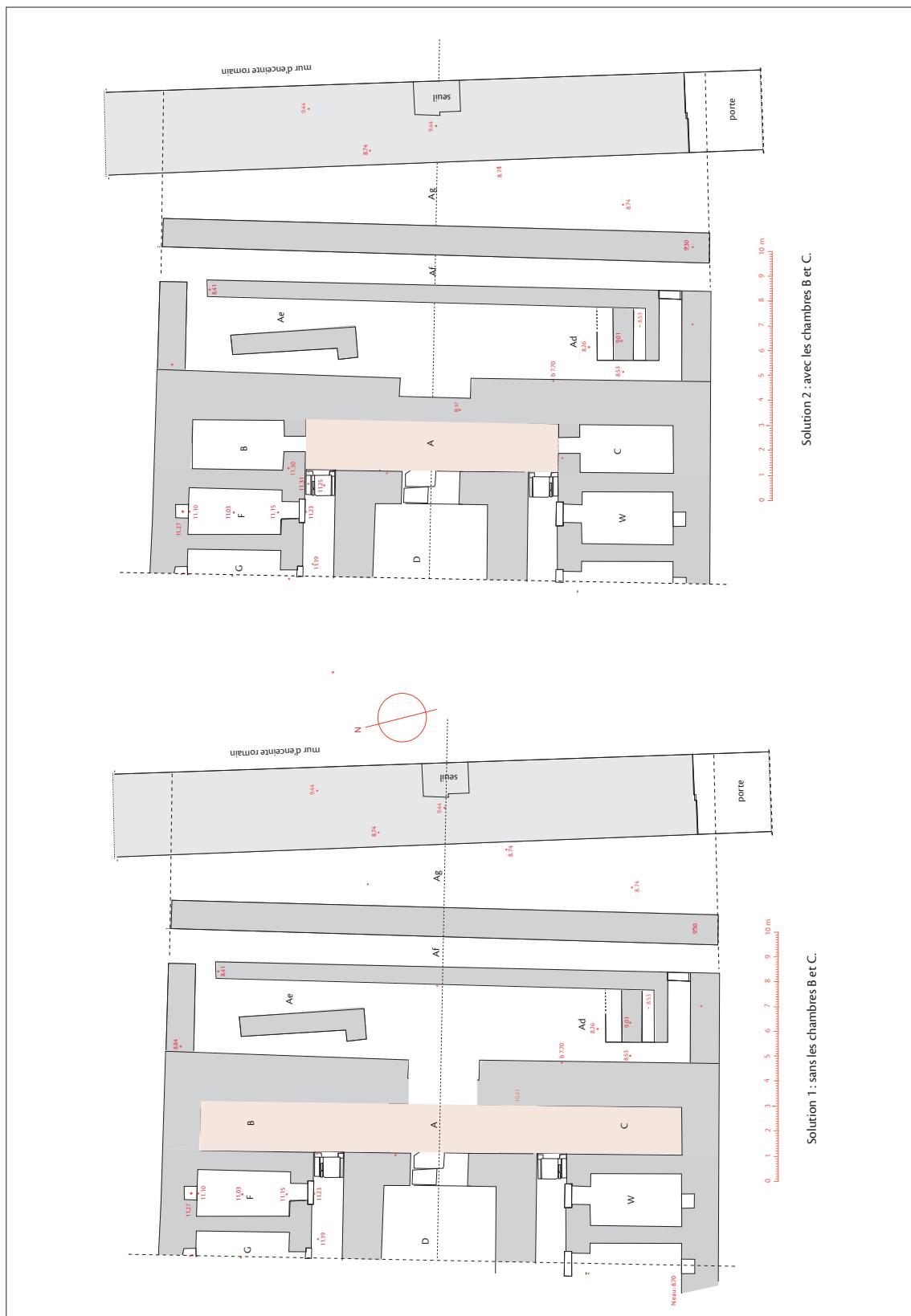


FIG. 10. Plan du vestibule de l'entrée : solutions 1 et 2.

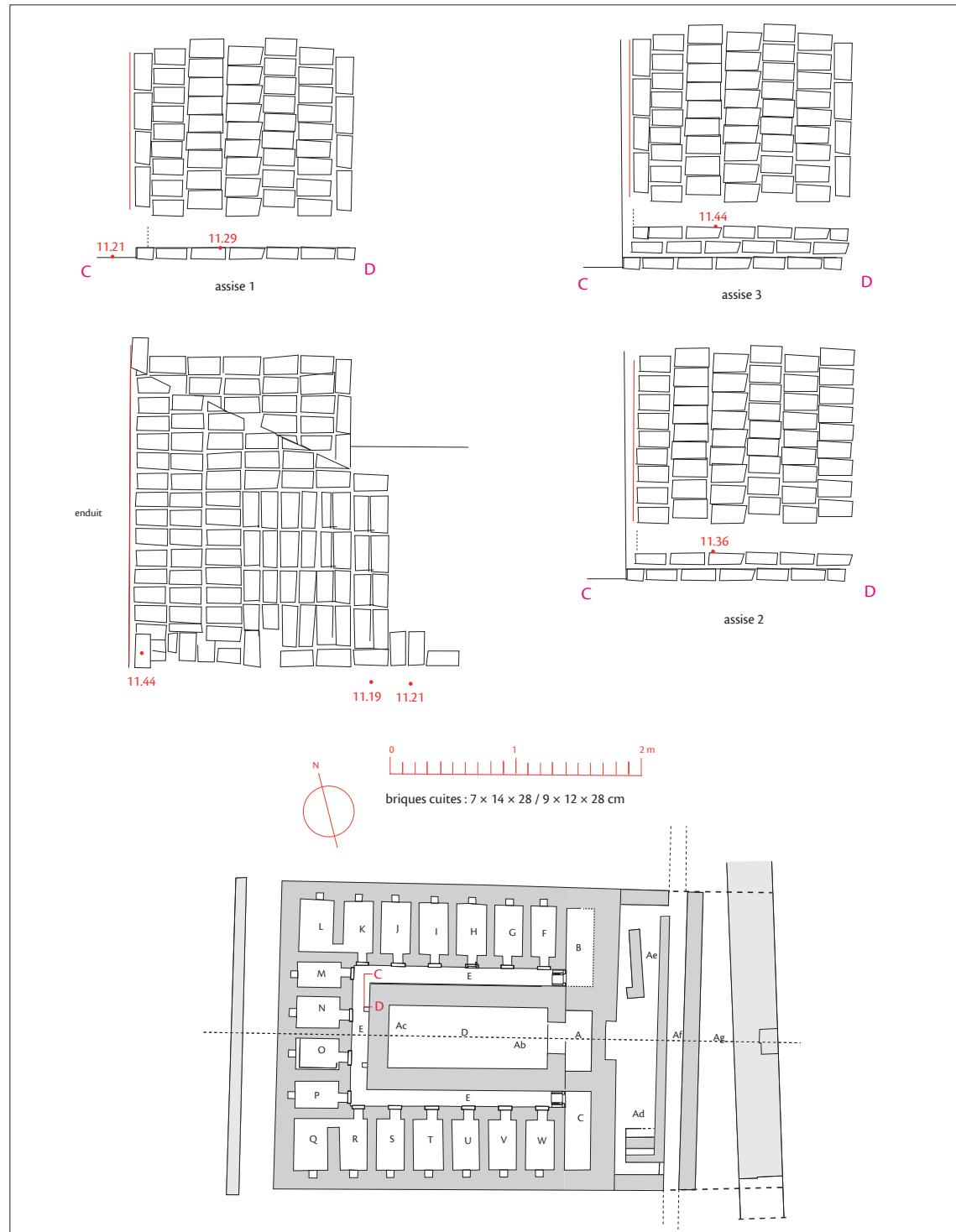


FIG. II. Disposition des briques cuites sur quatre assises dans l'angle nord-ouest de la salle D.

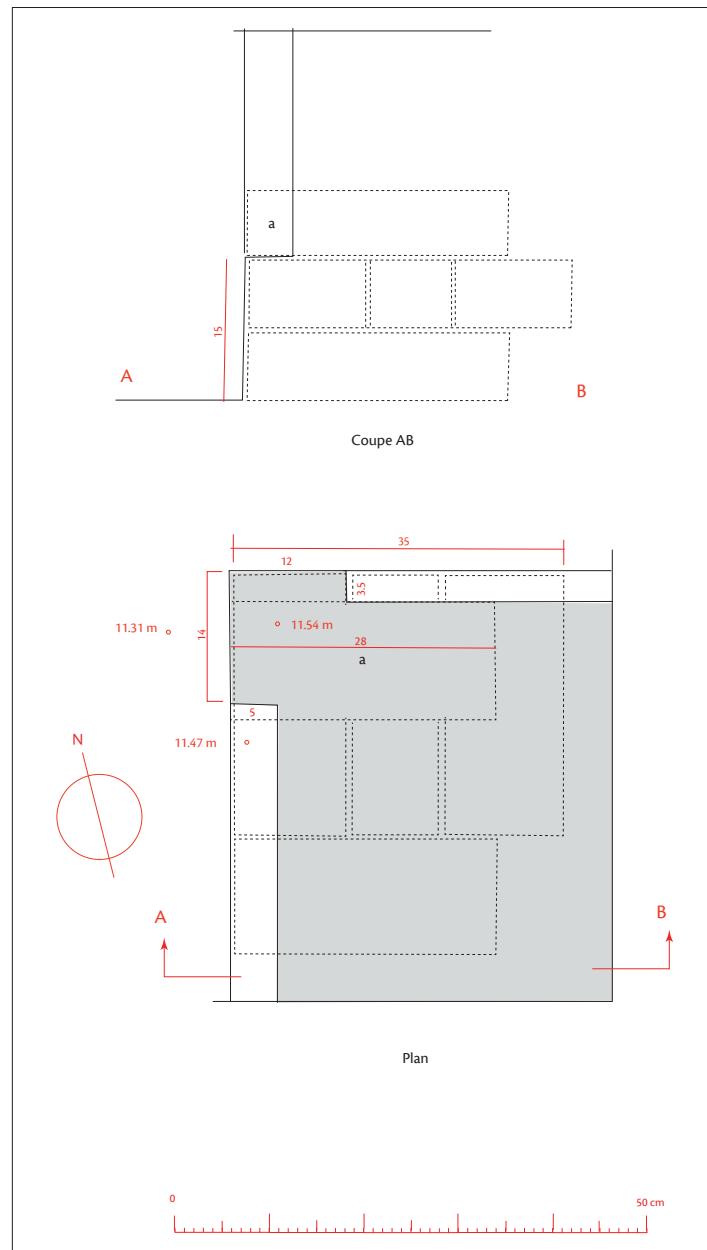
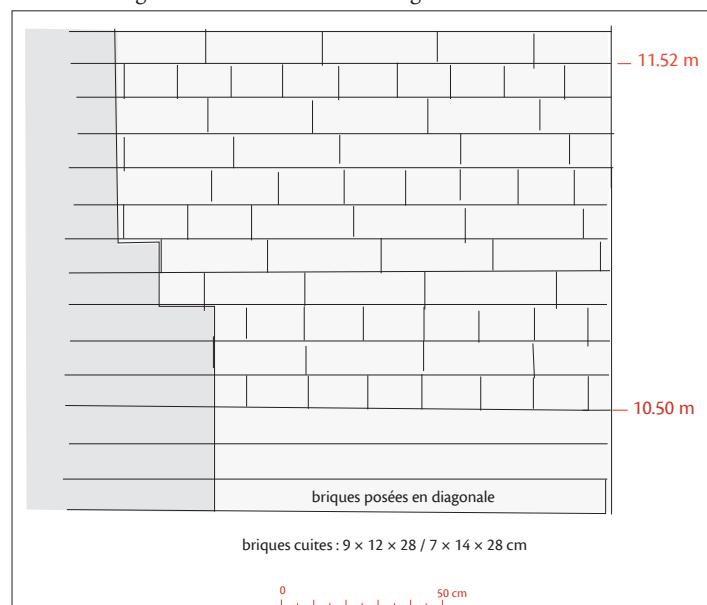


FIG. 12. Angle extérieur nord-ouest de la grande salle D.



BIFAO 120 (2020), p. 87-128 Georges Castel
Le « sanatorium » de Dendara. Nouvelle interprétation à la lumière d'une étude architecturale
© IFAO 2026

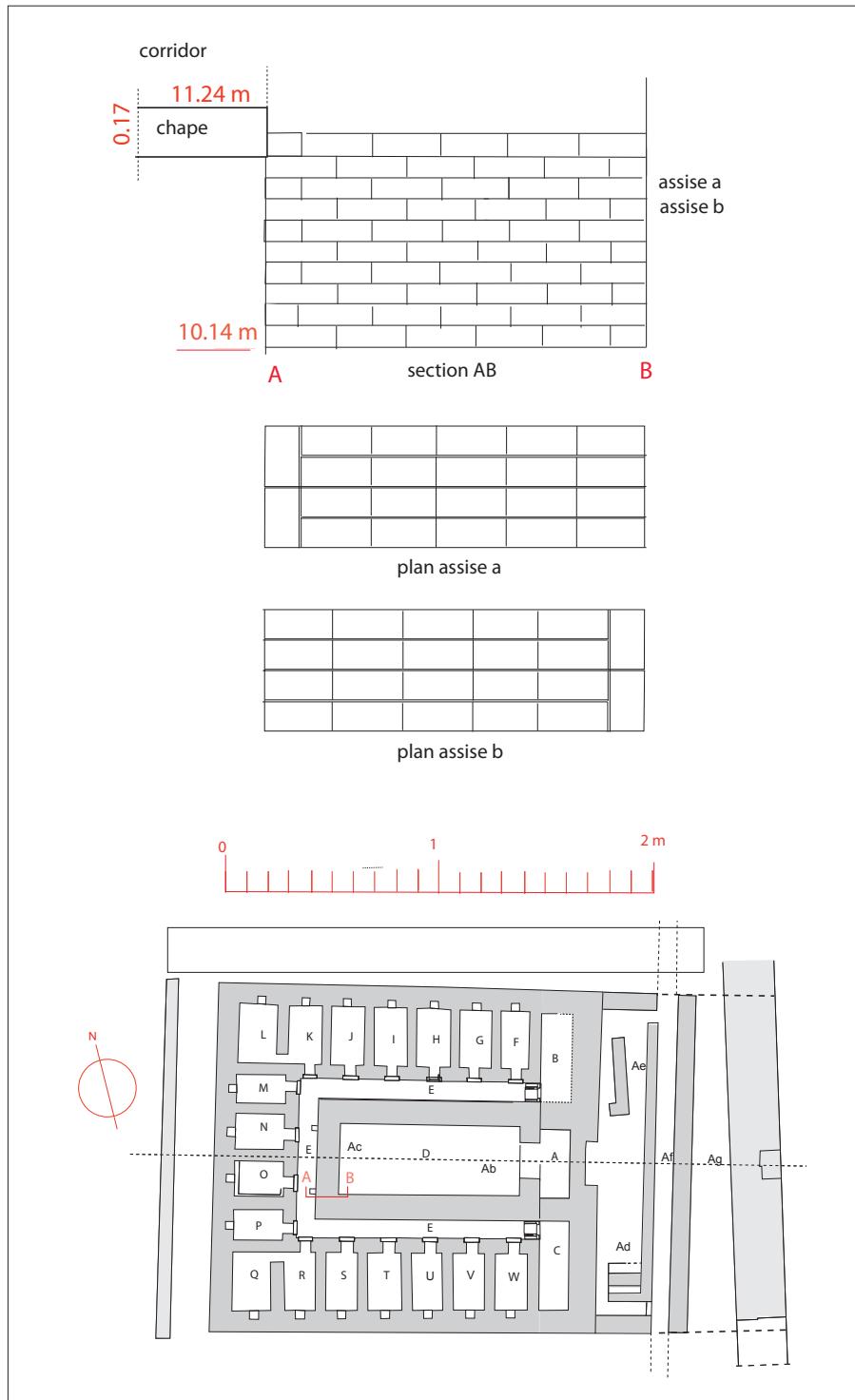


FIG. 14. Section AB du mur en briques crues de la salle D.

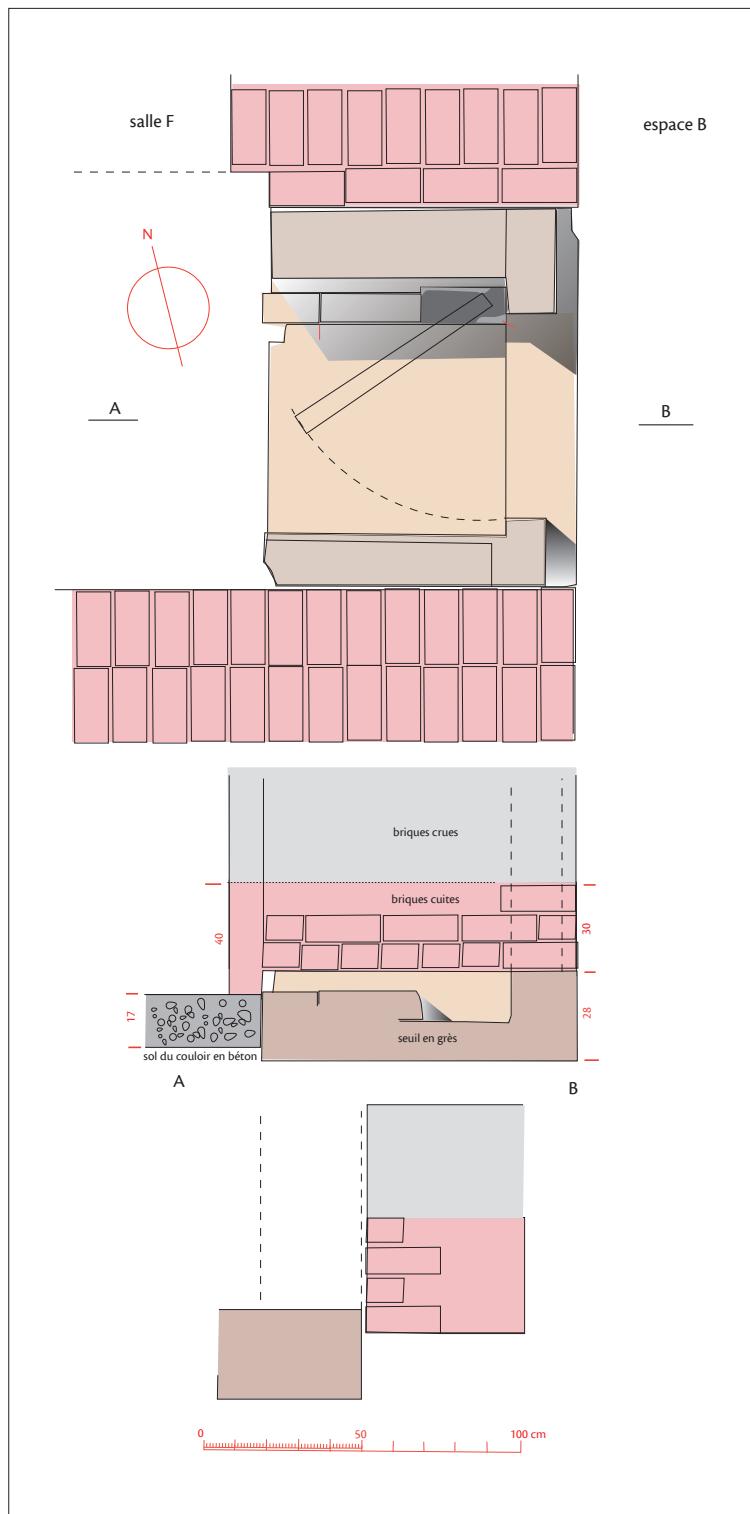


FIG. 15. Seuil en grès de la porte nord du corridor E.

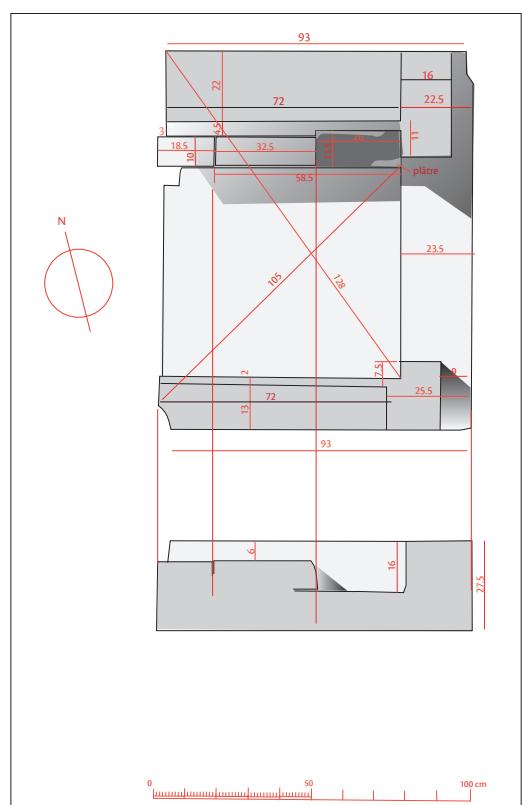


FIG. 16. Plan et coupe cotés du seuil en grès.

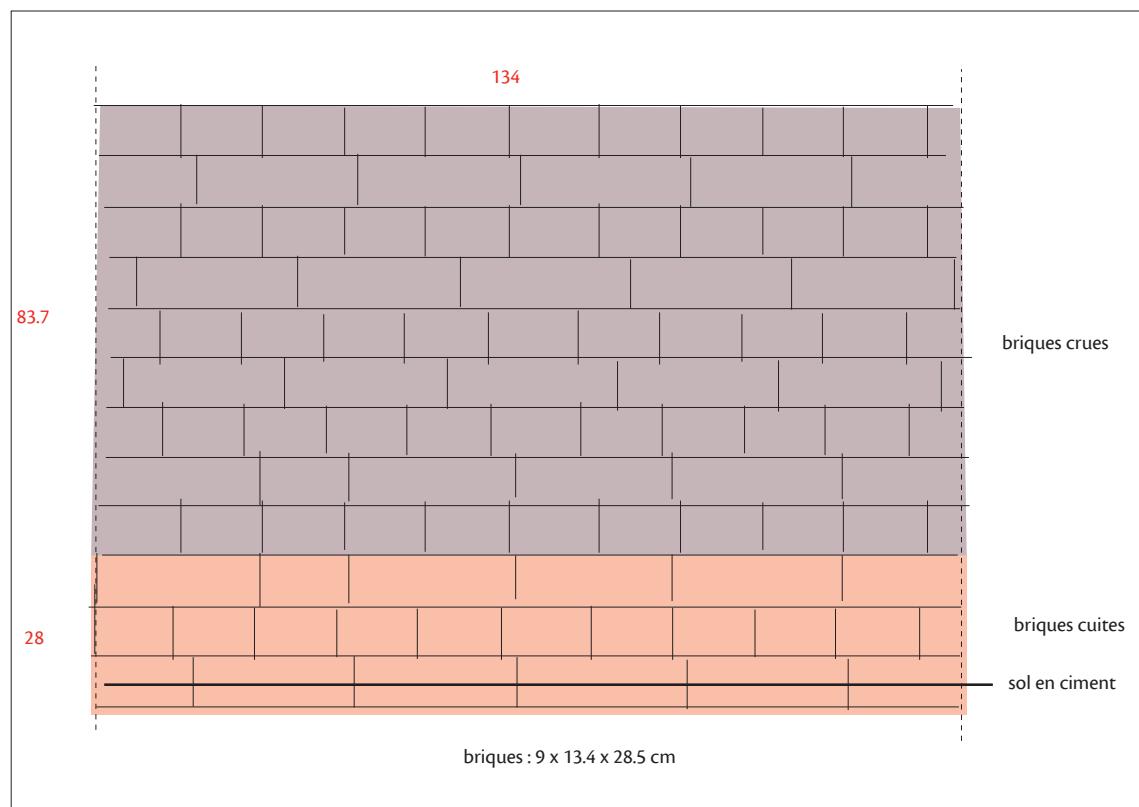


FIG. 17. Élévation du mur est de la chambre F.

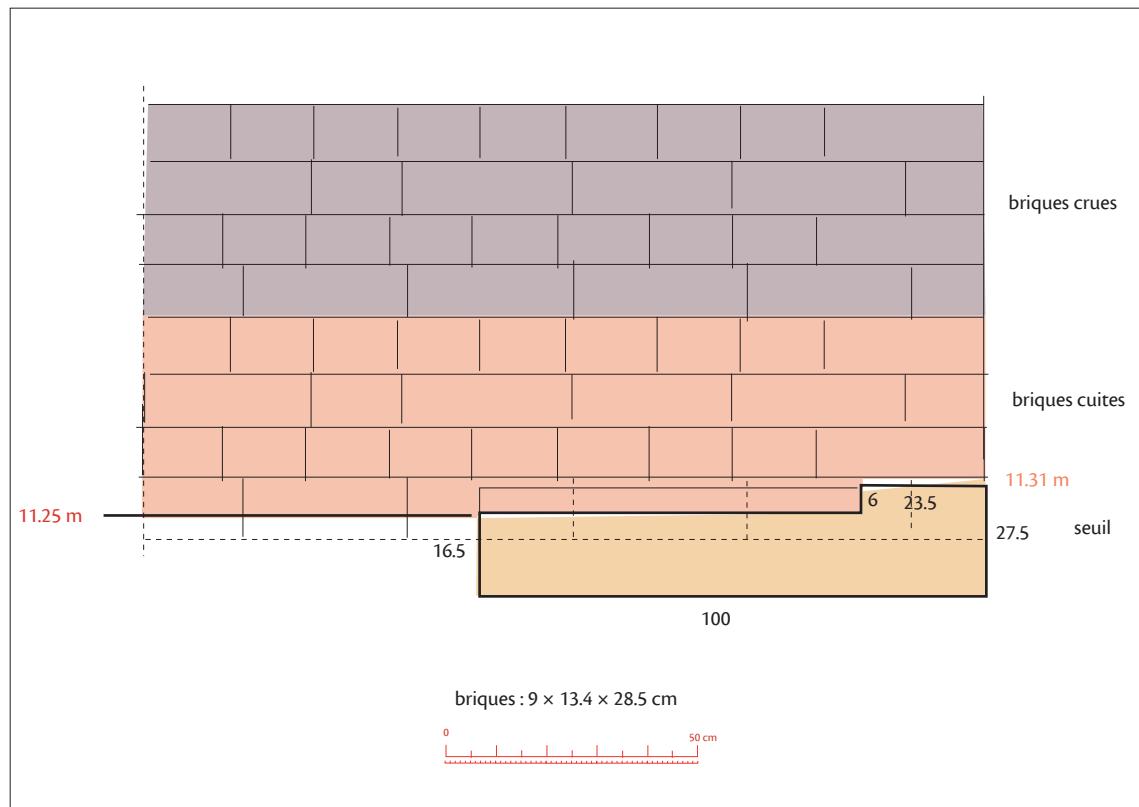


FIG. 18. Élévation du mur sud de la chambre F, vu du corridor.

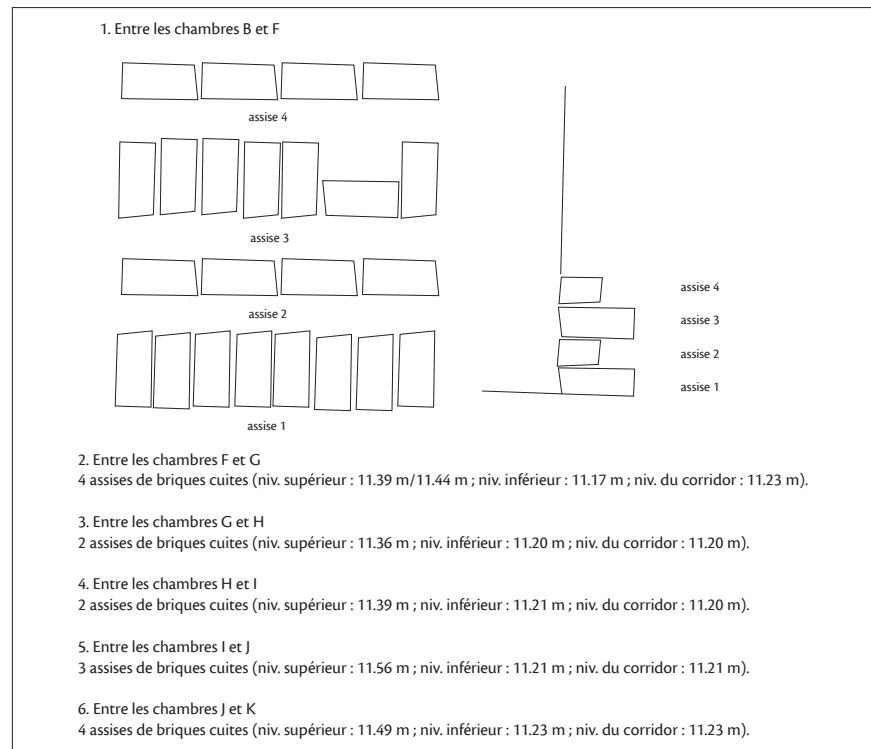
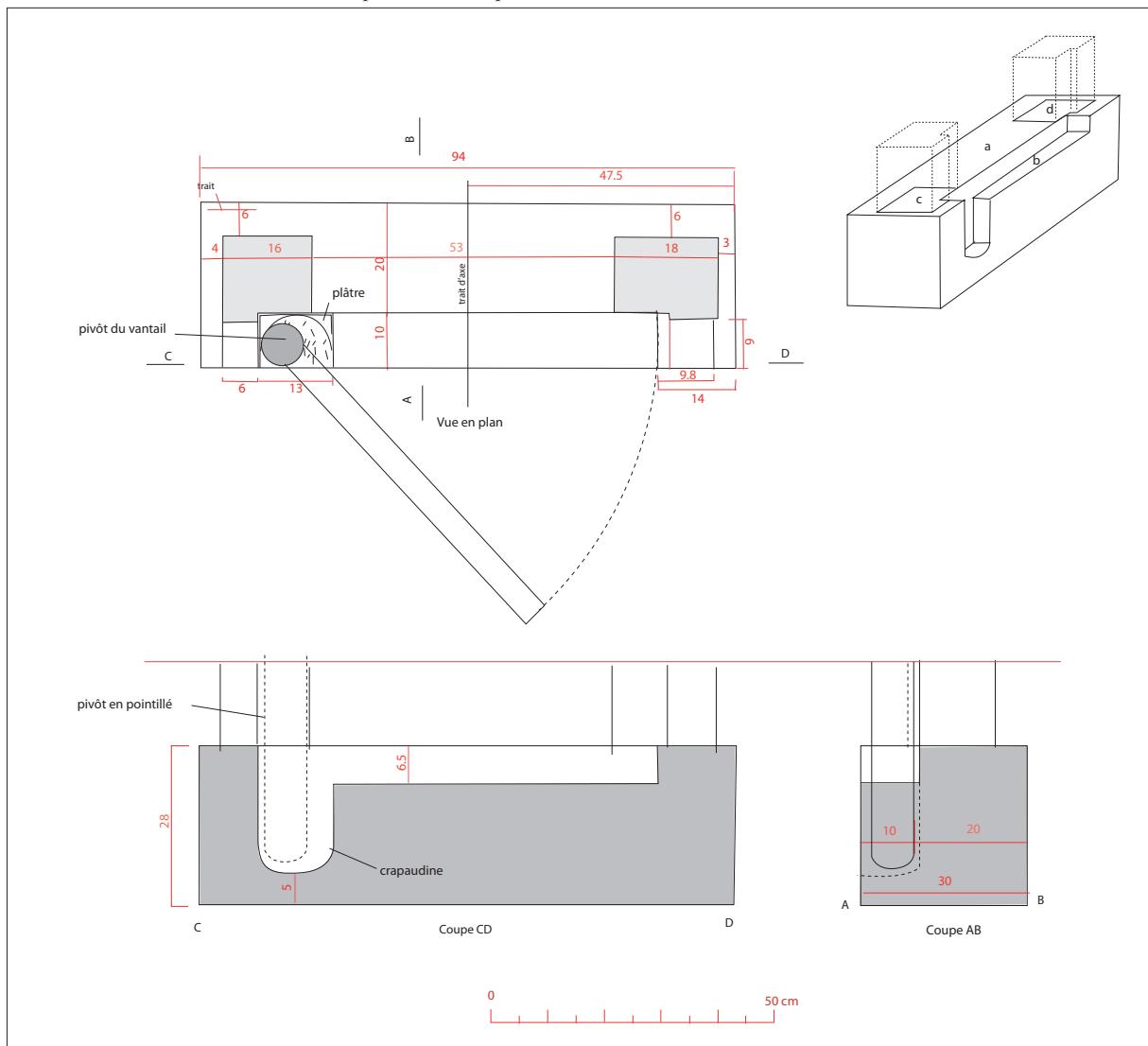


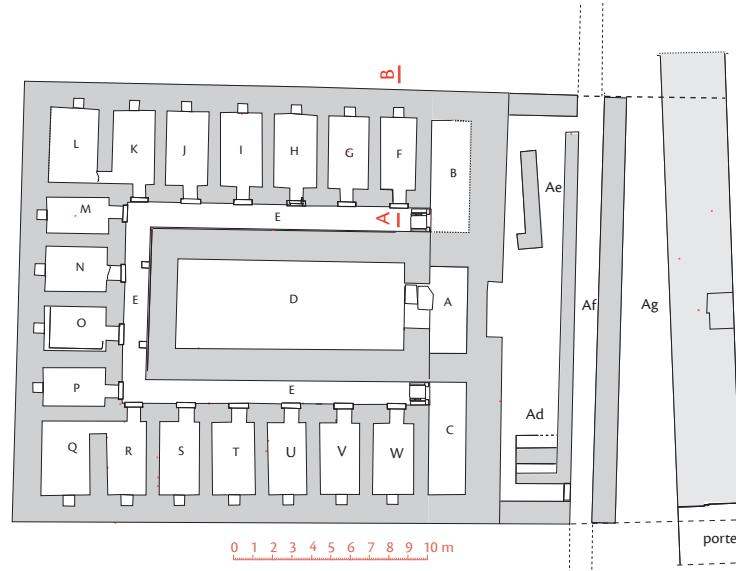
FIG. 19. Détails des plinthes en briques cuites entre les chambres F-G, G-H, H-I, I-J et J-K.



BIFAO 120 (2020) p. 87-128 Georges Castel
Le « sanatorium » de Dendara. Nouvelle interprétation à la lumière d'une étude architecturale
© IFAO 2026

E

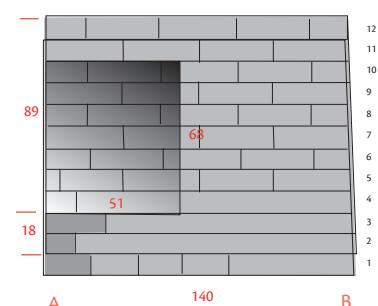
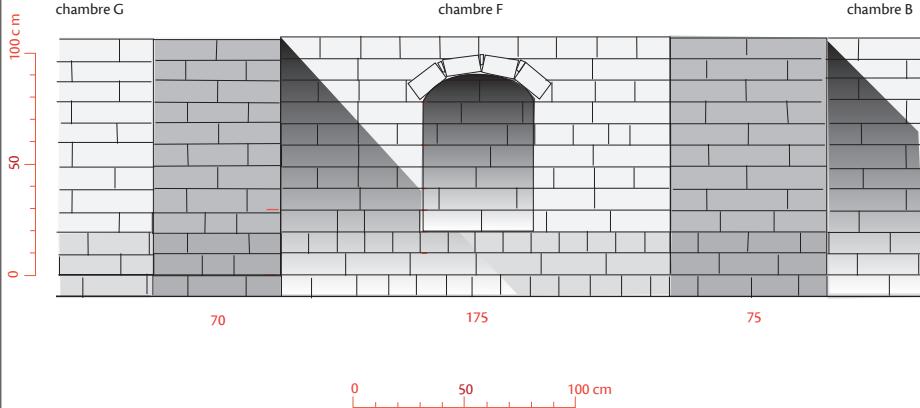
EEEEE



chambre G

chambre F

chambre B



Dimensions des briques cuites : $7 \times 14 \times 28 \text{ cm}$ / $8 \times 13,5 \times 27,5 \text{ cm}$ / $9 \times 12 \times 28 \text{ cm}$
 Dimensions des briques crues : $10 \times 16 \times 33 \text{ cm}$ / $11 \times 16 \times 35 \text{ cm}$

FIG. 21. Élévation et coupe du mur nord de la chambre F montrant la plinthe en briques cuites.

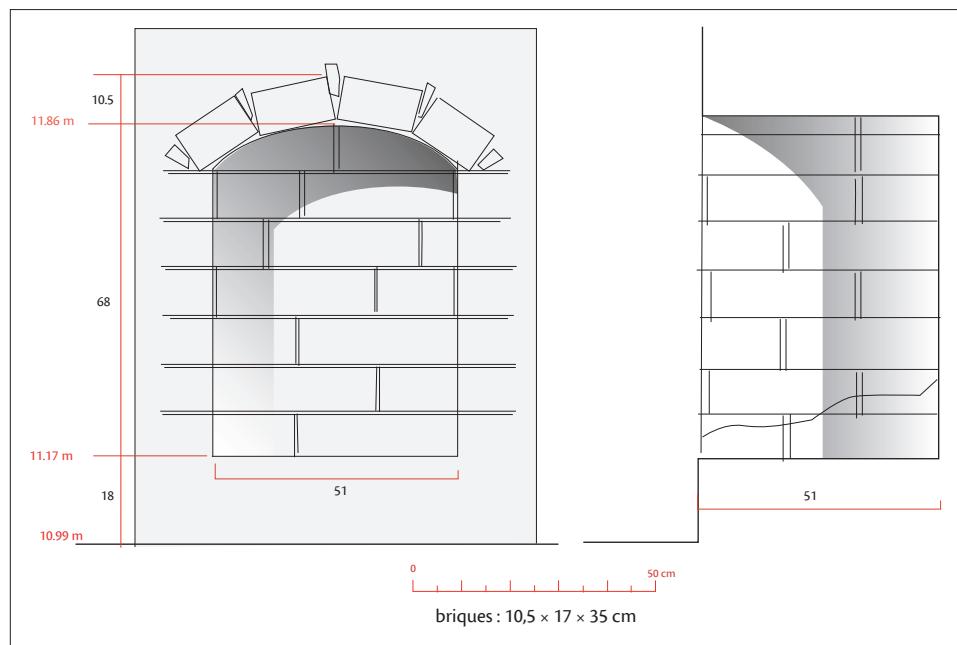


FIG. 22. Élévation et coupe de la niche de la chambre G.

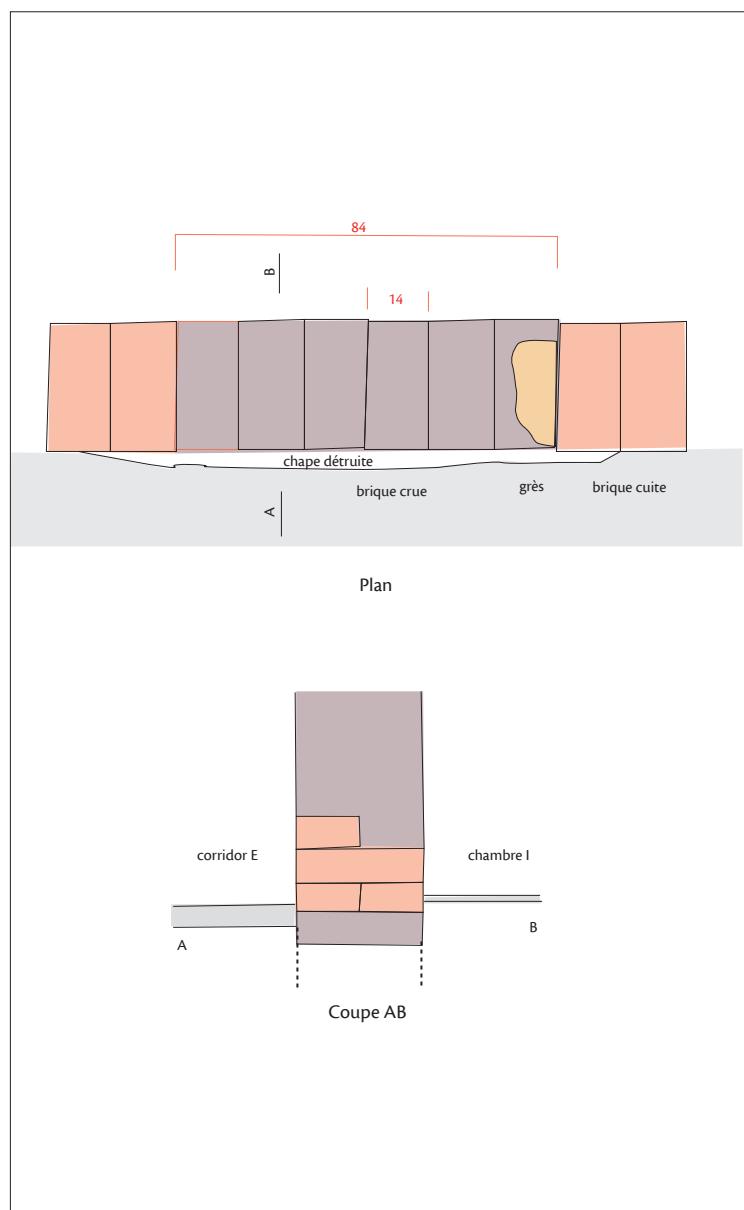


FIG. 23. Plan et coupe du seuil de la porte de la chambre I, détail.
Lé « sanatorium » de Dendara. Nouvelle interprétation à la lumière d'une étude architecturale
© IFAO 2026

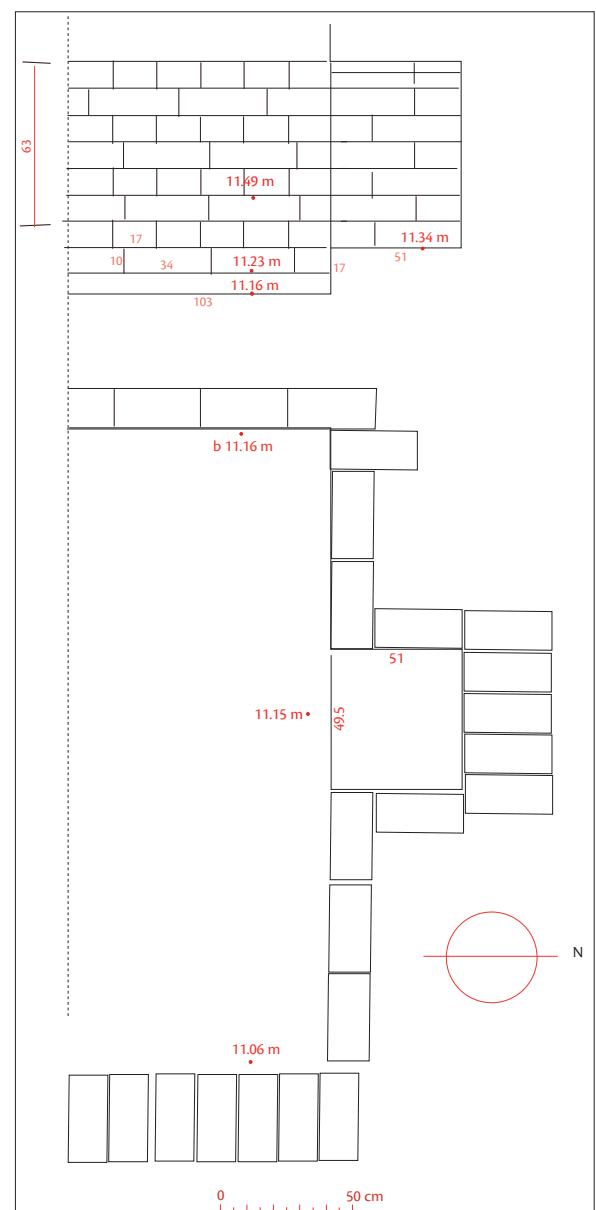
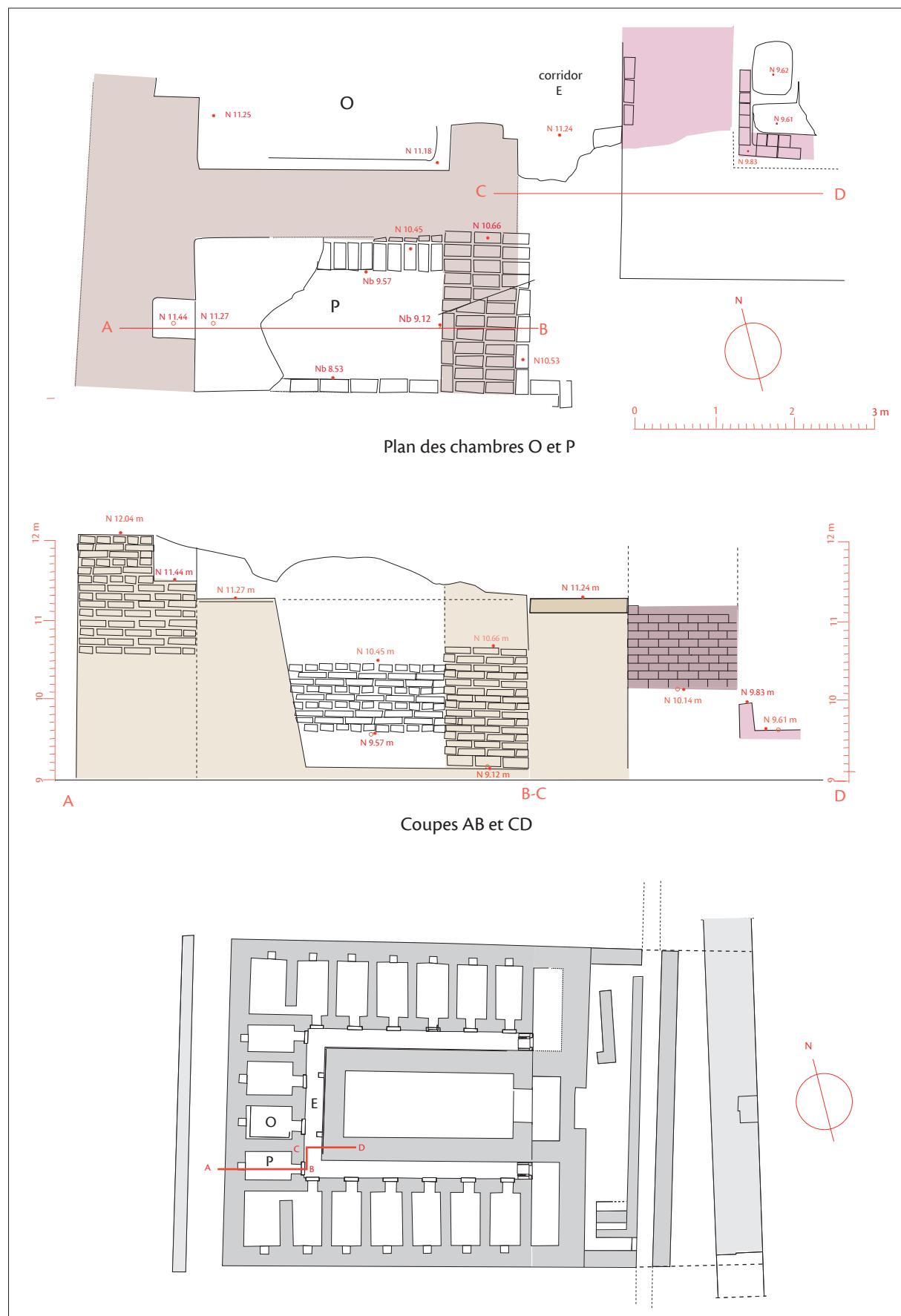
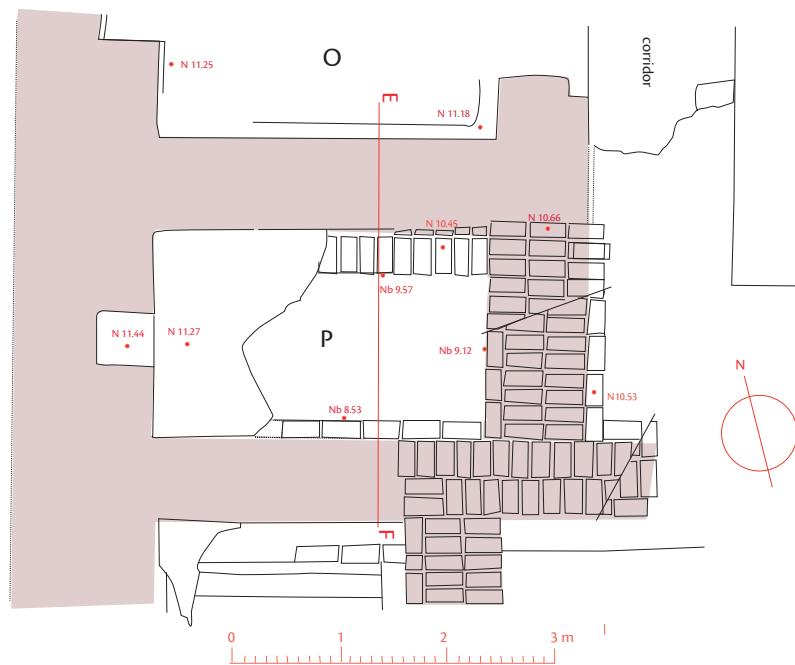


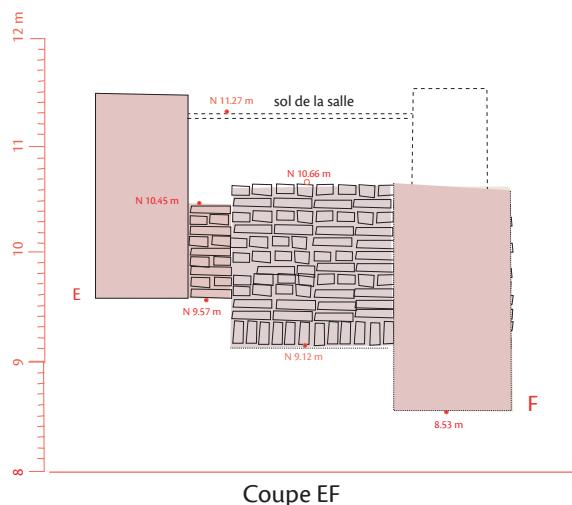
FIG. 24. Plan et élévation du mur ouest de la chambre K.
BIFAO 120 (2020) p. 87-128, Georges Castel
BIFAO en ligne <https://www.ifao.egnet.net>



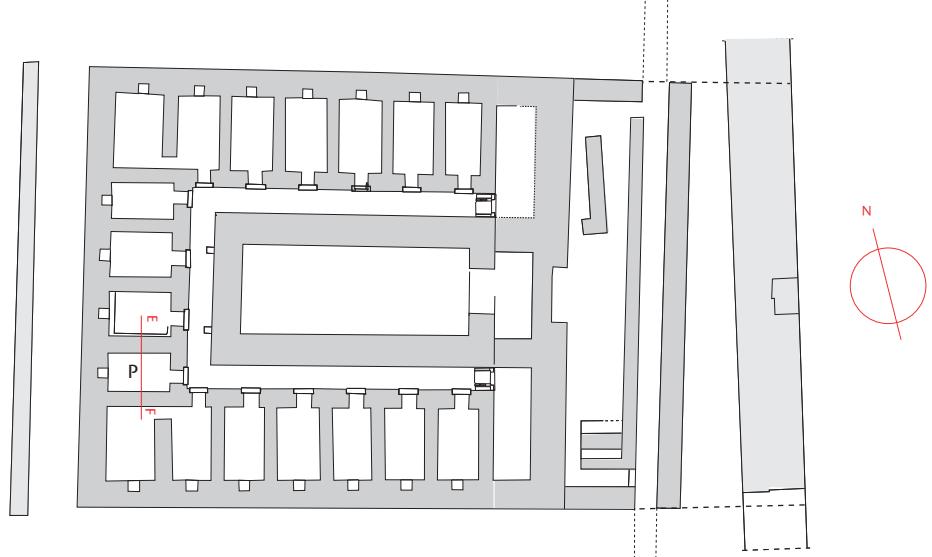
BIFAO 120 (2020) p. 87-128 Georges Castel
Le « sanatorium » de Dendara. Nouvelle interprétation à la lumière d'une étude architecturale
© IFAO 2026



Plan de la chambre P



Coupe EF



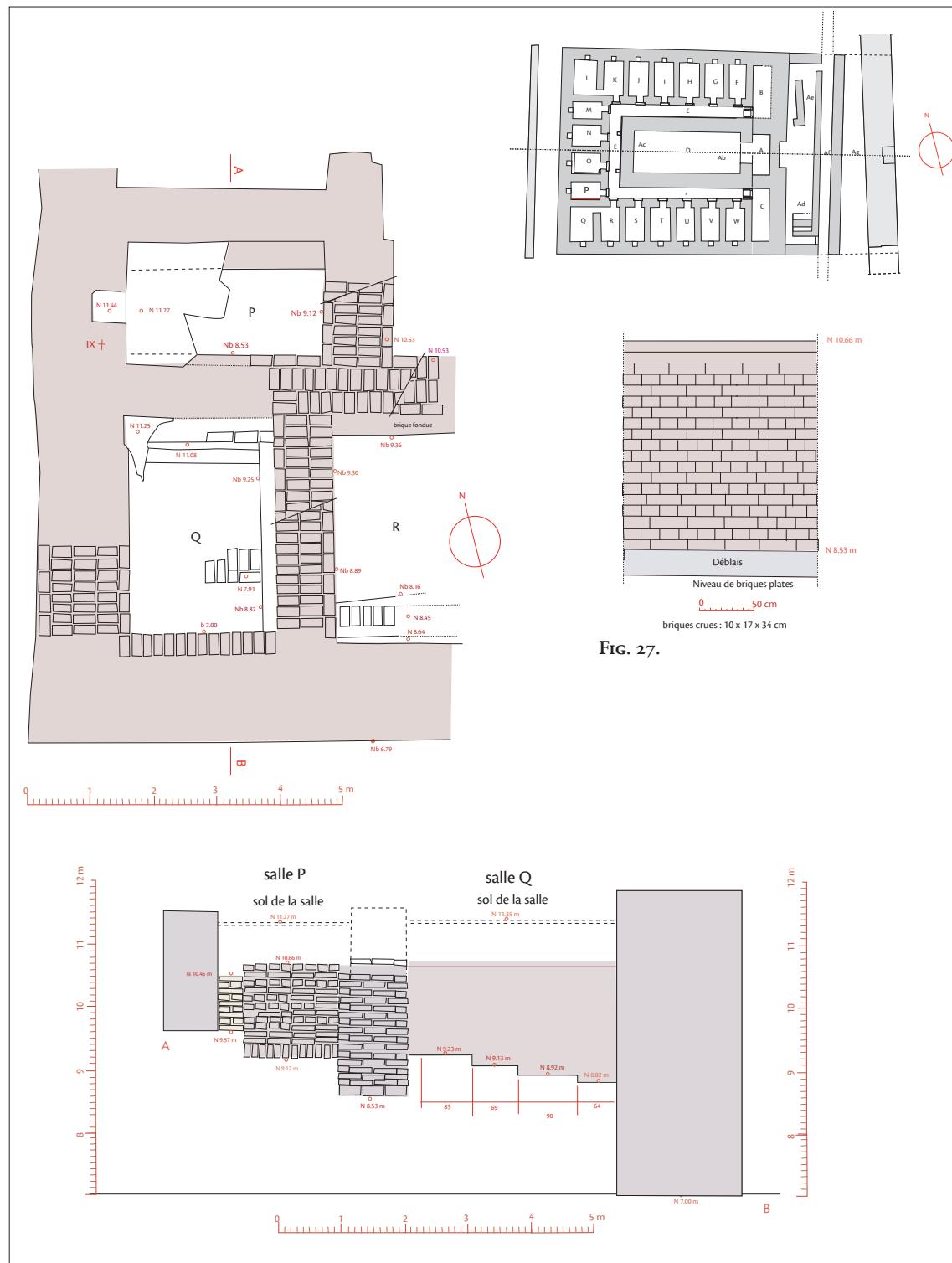


FIG. 27. Élévation du mur sud de la chambre P.

FIG. 28. Élévation du mur est des chambres P et Q.



FIG. 29. Plan et coupe AB de la chambre R.



FIG. 30. Plan de la salle voûtée Ab et de l'installation balnéaire AC, toutes deux antérieures au sanatorium.

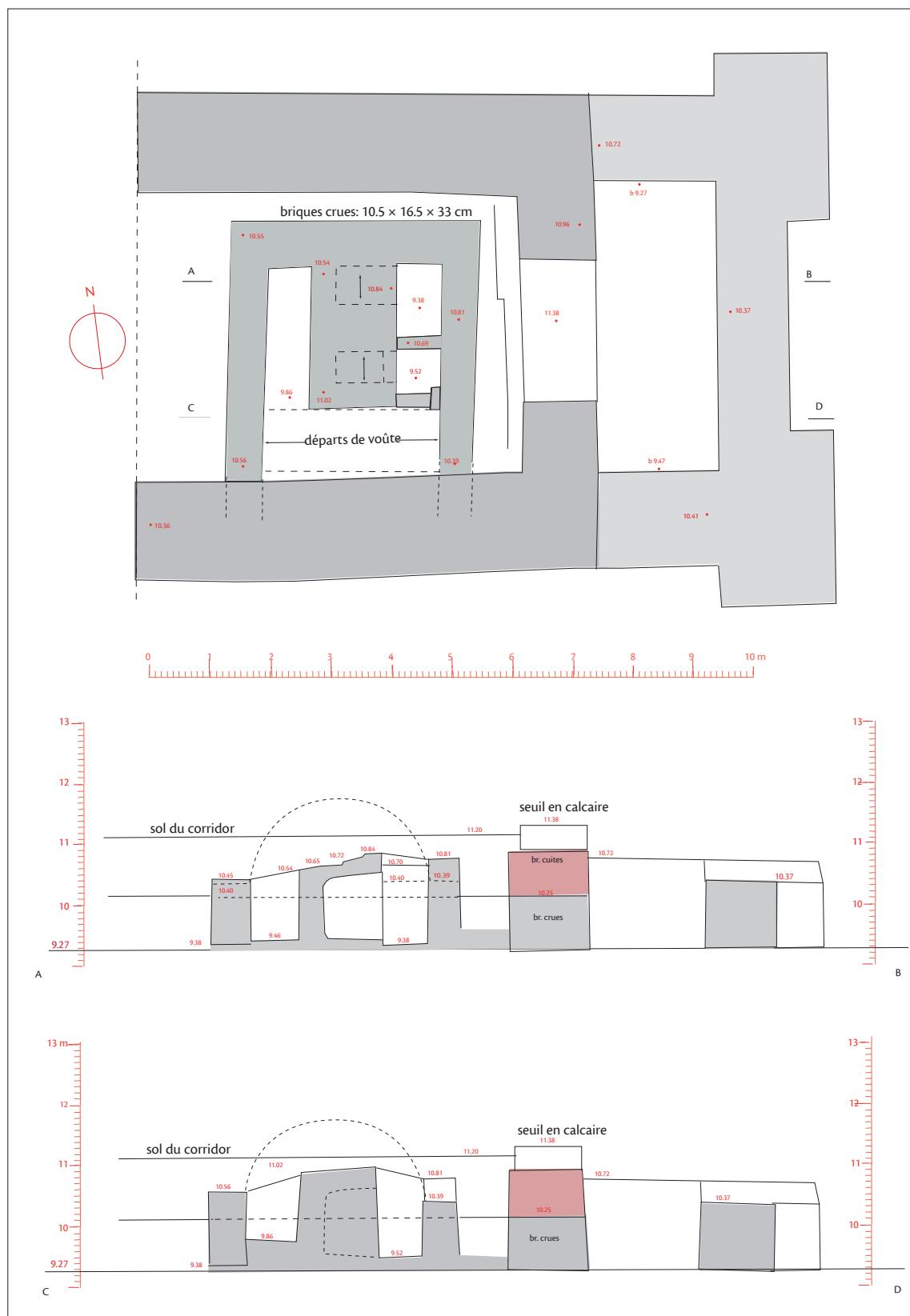


FIG. 31. Plan et coupes AB et CD de la salle Ab.

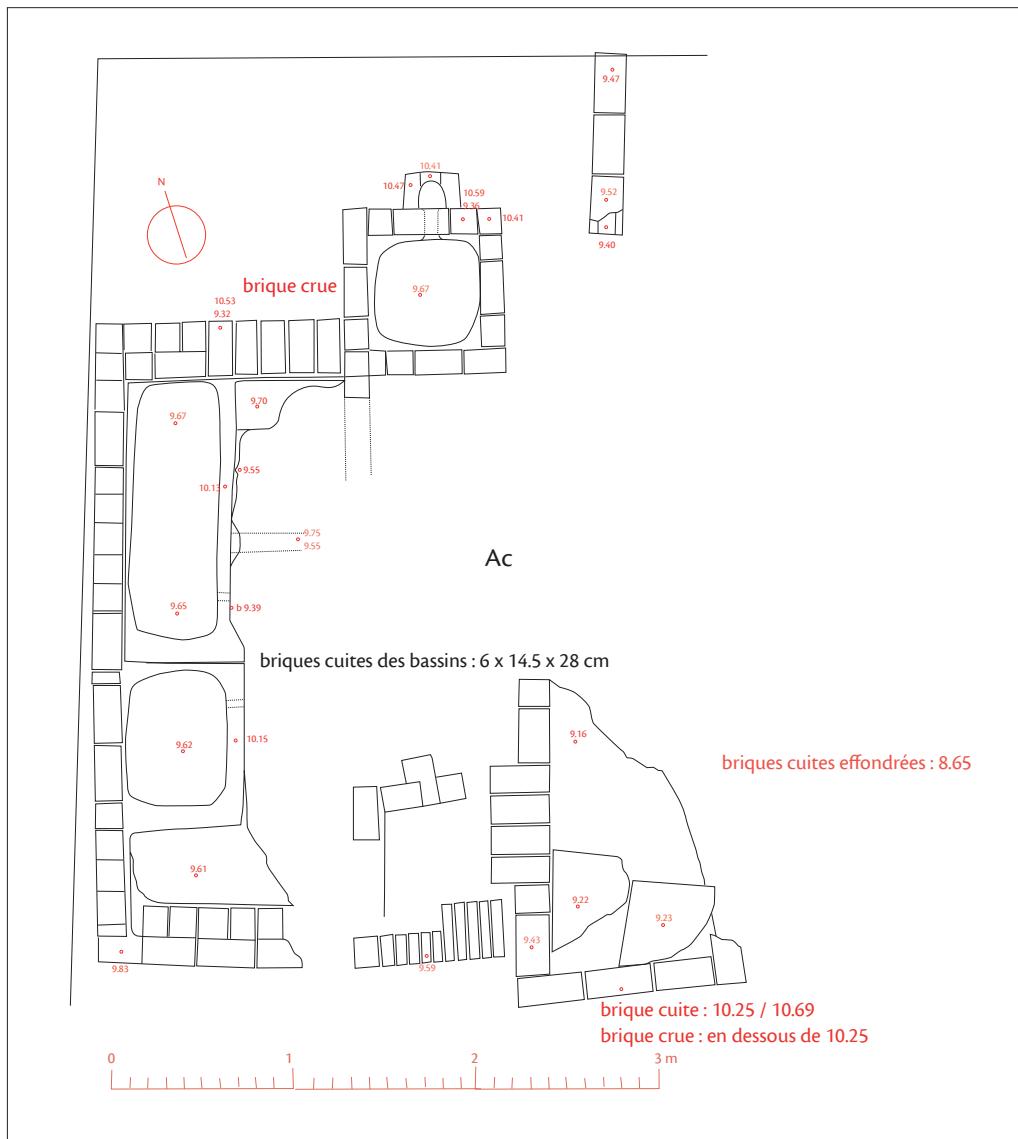


FIG. 32. Plan des bassins de la salle Ac.

© G. Castel



FIG. 33. Vue sud-est/nord-ouest des bassins.

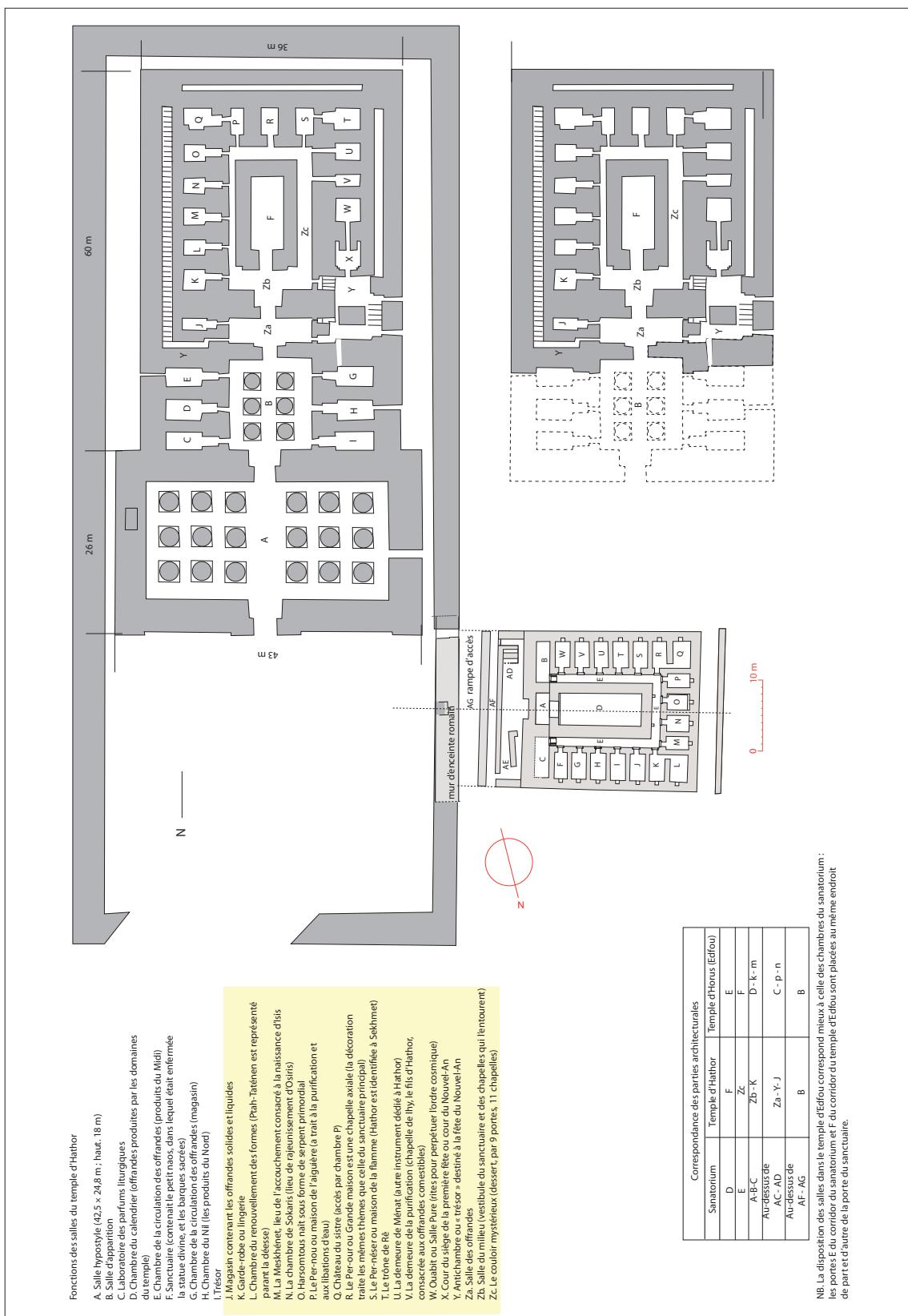


FIG. 34. Plan du temple d'Hathor : parties du temple (en gris) pouvant correspondre aux salles du sanatorium.

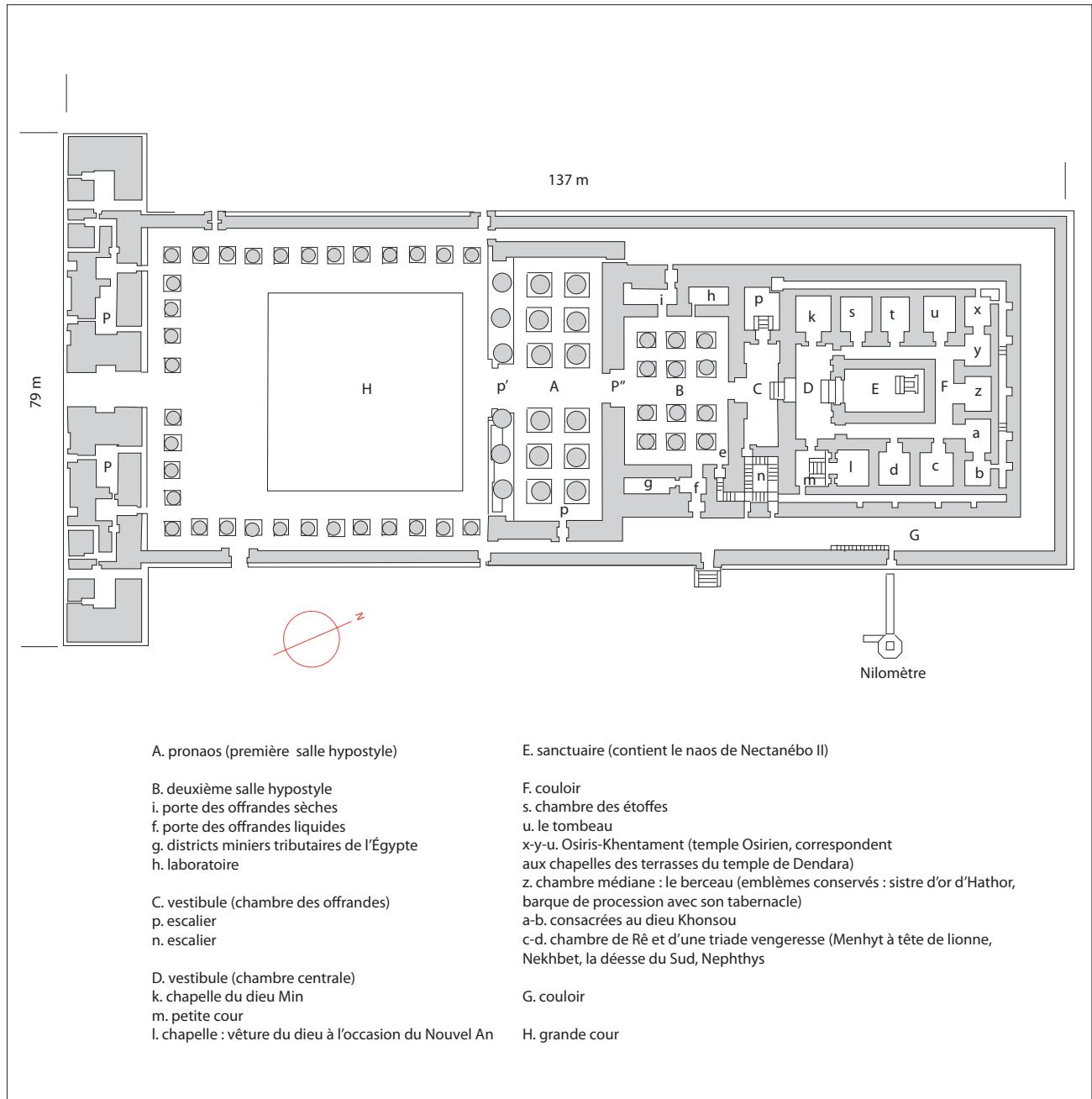


FIG. 35. Plan du temple d'Edfou et fonction des différentes salles.